

Amélioration de la résilience climatique dans la région de Trois-Rivières en Haïti grâce à la gestion intégrée des inondations

Annexe VIII – Évaluation du genre et plan d'action

Table des matières

1. Objectif de l'évaluation et du plan d'action sur le genre	2
2. Aperçu du projet proposé	3
3. Aperçu des questions de genre en Haïti	4
4. Facettes de l'inégalité entre les sexes en Haïti pertinentes pour le projet :.....	6
5. Violence basée sur le genre (VBG) et exploitation, abus et harcèlement sexuels (SEAH).....	21
6. Cadres juridiques, politiques et administratifs pour la protection des femmes et l'égalité des sexes.....	23
Le Ministère de la femme et des droits des femmes (MCFDF).....	23
Le Bureau de lutte contre les violences faites aux femmes	24
Code criminel	24
Gouvernance du changement climatique et genre en Haïti.....	24
7. Considération de conception spécifique au projet résultant de l'évaluation de genre.....	25
8. Recommandations extraites des programmes existants sur la résilience climatique et le genre en Haïti	27
<i>Grâce à une analyse initiale, les données seront collectées et rassemblées lors de la phase de démarrage du projet pour établir une base de référence. Ces données doivent être contrôlées tout au long de la mise en œuvre et de l'évaluation. Afin de suivre et d'évaluer l'avancement du projet, les indicateurs suivants peuvent être mesurés :</i>	
9. Plan d'action pour l'égalité des sexes (PAG)	30
Budgétisation sensible au genre au niveau des activités envisagée pour le projet (en dollars américains).....	50
Total : 4 846 879 USD.....	50
Mesures d'atténuation du SEAH proposées	50
Veuillez vous reporter à la section 6.1.4. dans l'annexe 6b (ESMF) ainsi que ses appendices pour les actions proposées à mettre en œuvre par le projet atténuent SEAH.	
Annexe 1 : Glossaire et liste des parties prenantes.....	51
Annexe 2 : Liste des parties prenantes consultées.....	53

1. Objectif de l'évaluation et du plan d'action sur le genre

Le présent document qui constitue le plan d'action et l'évaluation du genre (GAAP) est un document d'appui pour la conception du projet *Renforcement de la résilience climatique dans la région de Trois-Rivières en Haïti grâce à la gestion intégrée des inondations* proposé par le Fonds vert pour le climat (GCF). Il s'agit de l'annexe 8 de la proposition de financement, qui est proposée en tant que projet à grande échelle par l'entité accréditée (AE) - Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)- et a été élaborée en étroite coordination avec le gouvernement d'Haïti.

L'objectif principal de cette évaluation de genre est d'examiner le contexte de genre qui indiquera où le projet GCF sera mis en œuvre, et de renforcer par la suite les actions sensibles au genre à travers le projet, afin de s'assurer que les bénéficiaires du projet profitent équitablement aux femmes, hommes, garçons et filles dans les sites de projets ciblés sélectionnés avec les partenaires du pays et les parties prenantes en Haïti.

En particulier, cette évaluation de genre vise à fournir une analyse de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Haïti, avec un accent particulier sur les impacts du changement climatique différenciés selon le sexe et sur la façon dont les résultats peuvent être utilisés pour conduire la conception d'une intervention d'adaptation, qui soit sensible au genre et (si possible) transformatrice en matière de genre. Les objectifs des PCGR sont les suivants :

- Aligner la conception du projet proposé sur les priorités nationales d'Haïti en matière de genre ainsi que sur la politique et le plan d'action du GCF ¹ en matière de genre et sur la stratégie d'égalité des sexes du PNUD 2022 - 2025².
- Intégrer les informations et les leçons apprises tirées de l'évaluation de genre menée pour ce projet, ainsi que des précédentes études et évaluations nationales de genre en Haïti en vue de comprendre le contexte et de s'assurer que les activités du projet tiennent compte de l'égalité entre les hommes et les femmes et qu'elles soient adaptées.
- Présenter les résultats liés au genre issus des consultations des parties prenantes en impliquant les femmes, les hommes, les filles et les garçons résidant dans les zones où le projet sera développé et ce dès les premières étapes de la conception du projet
- Intégrer les considérations de genre dans les indicateurs, les objectifs et les activités du projet, et identifier les moyens par lesquels les femmes peuvent agir en tant que leaders et décideurs dans les interventions d'adaptation au niveau communautaire.

¹ Le GCF a adopté une version révisée de sa politique et de son plan d'action en matière de genre de 2014 en juin 2018 en Corée. La politique révisée aborde les questions pertinentes sur le genre et le changement climatique : l'expansion de l'intégration du genre au-delà de la chasse gardée des « questions féminines » ; et l'identification de synergies avec la politique interne sur les peuples autochtones (PI) ainsi que le Plan d'action pour l'égalité des sexes (GAP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les objectifs de développement durable (ODD) et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

² Stratégie du PNUD pour l'égalité des sexes : <https://www.undp.org/publications/gender-equality-strategy-2022-2025>

2. Aperçu du projet proposé

Le gouvernement d'Haïti (GoH) demande un financement de 25 millions de dollars américains des fonds de subvention FVC pour mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) résiliente au climat afin de répondre aux impacts des inondations sur le bassin versant de Trois Rivières (TR). Cet investissement du GCF sera soutenu par Heifer International, qui s'est engagé à cofinancer la mise en œuvre des interventions du projet à hauteur de 8,3 millions de dollars.

Le projet proposé cherchera à contribuer à l'objectif de changement de paradigme du GCF qui consiste à accroître le développement durable résistant au climat en améliorant la résilience du bassin versant de Trois-Rivières (TR) d'Haïti aux impacts des inondations induites par le changement climatique.

Haïti est particulièrement touché par les effets du changement climatique, à savoir l'augmentation de la fréquence et de l'intensité croissante des inondations, des tempêtes tropicales et des ouragans. Entre 1975 et 2012, ces événements liés au changement climatique ont entraîné des dommages et des pertes équivalant à 2 % du PIB du pays en moyenne par an.

En 2004, une tempête - l'ouragan Jeanne - a provoqué de graves inondations dans le nord d'Haïti. Les inondations causées par cette tempête ont entraîné des dommages d'environ 41 millions de dollars, plus de 2 800 décès et la nécessité d'enlever environ 592 000 m³ de boue qui obstruaient les réseaux de drainage et les infrastructures à travers le pays. Depuis 2012, les impacts du changement climatique ont continué à affecter négativement la population d'Haïti. Par exemple, la tempête de catégorie 5 — l'ouragan Matthew — qui a frappé Haïti en 2016 a causé des dommages et des pertes économiques considérables et a affecté négativement plus de 2 millions de personnes (20 % de la population du pays) principalement situées dans les régions les plus pauvres du pays. La tempête a également infligé des dommages et des pertes économiques estimés à plus de 22 % du PIB du pays cette année-là (2016), y compris des pertes allant jusqu'à 90 % des cultures et du bétail dans certaines régions du pays. En outre, elle a provoqué une forte augmentation du nombre de cas de choléra sur toute l'étendue du territoire.

Les précipitations intenses associées à des événements climatiques extrêmes tels que l'ouragan Matthew entraînent également de graves inondations, qui exacerbent ces impacts négatifs. Ces inondations à fort impact se sont produites régulièrement en Haïti au cours des dernières décennies. Au cours de la période 1993-2012, par exemple, Haïti a connu 31 inondations, causant la mort d'environ 2 870 personnes et affectant environ 9 millions de personnes par la perte de leurs moyens de subsistance et des dommages personnels. Parmi ces inondations, 10 ont été directement attribuées à des ouragans et 16 autres à des précipitations extrêmes.

La mise en œuvre d'une approche transformatrice par le biais d'investissements d'adaptation est cruciale pour s'assurer que le GoH peut améliorer la réponse aux inondations et de la gestion des bassins versants - inaugurant ainsi un passage des communautés affectées par le climat vers des communautés résilientes au climat. Plus précisément, les fonds seront utilisés pour :

- mettre en place des systèmes agroforestiers et réhabiliter les « châteaux d'eau » en reboisant les paysages dégradés sur les sites d'intervention prioritaires ;
- renforcer les capacités techniques et institutionnelles pour une gestion des terres productive et résiliente au changement climatique aux niveaux national et local ; et
- établir le cadre de gouvernance requis pour la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) afin de soutenir les systèmes de gestion des terres résilients au changement climatique et de faciliter l'utilisation et la gestion durables des ressources en eau à long terme.

L'effet combiné des interventions du projet se traduira par l'adoption et la mise en œuvre d'une approche intégrée et résiliente au changement climatique pour la gestion des inondations qui peut être facilement étendue et reproduite à l'échelle nationale et dans toute la région des Caraïbes. La priorité accordée par le gouvernement haïtien à la résilience aux inondations, à la gestion des bassins versants, et à la sécurité alimentaire comme éléments clés du renforcement de la résilience aux menaces du changement climatique est clairement démontrée par plusieurs politiques et rapports d'évaluation, notamment le Programme d'action national d'adaptation (PANA) souligne l'importance de la gestion des bassins versants pour lutter contre les risques climatiques extrêmes. Le Cadre National de Gestion des Risques et des Désastres (PNGRD), qui traite de la vulnérabilité en Haïti, souligne l'importance d'harmoniser les efforts et d'appliquer de meilleures pratiques pour la gestion des bassins versants. La Politique nationale des bassins versants, une initiative du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR), met l'accent sur le renforcement de la résilience grâce à une planification participative.

Le PNUD et le gouvernement haïtien reconnaissent que les problèmes sociaux - qui incluent les dimensions de genre, les normes socioculturelles et les facteurs affectant la marginalisation de groupes particuliers au sein des communautés - font partie intégrante du processus de gestion des inondations lié au changement climatique. Outre les phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique, les facteurs de vulnérabilité, d'exposition et de capacité à anticiper les risques d'inondation, à s'y adapter et à y faire face déterminent fortement les impacts des inondations. Par conséquent, une gestion intégrée efficace des inondations nécessite des options appropriées pour gérer les risques d'inondation pour différents groupes sociaux.

Les normes et les valeurs sociales déterminent également dans quelle mesure les effets négatifs des inondations peuvent être surmontés et dans quelle mesure les effets positifs de l'utilisation de la gestion des inondations peuvent être utilisés et partagés équitablement. Par conséquent, le projet proposé accordera une attention particulière aux dynamiques de genre et sociales qui influencent l'accès à la prise de décision en matière de gestion des inondations, en mettant l'accent sur la promotion de l'autonomisation des femmes et d'autres groupes défavorisés.

3. Aperçu des questions de genre en Haïti

La valeur de l'indice de développement humain d'Haïti - IDH - pour 2021 est de 0,535, ce qui place le pays dans la catégorie des pays à faible développement humain, le positionnant au 163^e rang sur 191 pays et territoires.³

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) mesure les écarts entre les hommes et les femmes dans trois dimensions fondamentales du développement humain: la santé (mesurée par l'espérance de vie à la naissance des femmes et des hommes), le savoir (mesuré par les années de scolarisation attendues des femmes et des hommes pour les enfants et le nombre moyen d'années de scolarisation des adultes âgés de 25 ans et plus) et le niveau de vie (mesuré par le RNB par habitant estimé des femmes et des hommes). Il s'agit du rapport entre l'IDH féminin et masculin. La valeur de l'IDH féminin de 2021 pour Haïti est de 0,506 contre 0,564 pour les hommes, ce qui donne une valeur de l'IDG de 0,898 au pays, le plaçant dans le groupe 5.

L'indice d'inégalité de genre - IIG - mesure les inégalités de genre (la perte de développement humain due à l'inégalité entre les réalisations des femmes et des hommes) dans trois dimensions clés : la santé reproductive, l'autonomisation et le marché du travail. Haïti a une valeur IIG de 0,635, le classant 163 sur 170 pays en 2021. La santé reproductive est mesurée par le taux de mortalité maternelle et les taux de natalité chez les adolescentes ; l'autonomisation est mesurée par les parts de sièges parlementaires

³ <https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/HTI> (2021)

détenus et la part de la population ayant au moins un certain niveau d'éducation secondaire par sexe ; et la participation au marché du travail est mesurée par les taux de participation à la force de travail pour les femmes et les hommes.

De même, l'indice des institutions sociales et du genre - SIGI - de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a calculé une valeur de 0,1466 pour Haïti en 2014, ce qui suggère que la discrimination à l'égard des femmes est moyenne.⁴

Cela signifie que le pays est confronté à des défis constants dans les domaines de la santé et de l'éducation, de la participation politique et de l'emploi qui, dans l'ensemble, affectent inégalement les femmes et les filles. Les inégalités persistantes dans les sphères sociales, économiques et politiques de la vie sont intimement liées à la vulnérabilité au changement climatique. Les projets qui les comprennent et les abordent grâce à l'intégration du genre amélioreront la résilience climatique des femmes et, en fin de compte, augmenteront les chances d'une prévention et/ou d'une atténuation des risques plus efficaces⁵. L'évaluation et l'analyse présentées ici se concentrent sur les impacts différenciés du changement climatique et des inondations sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons, et les mettent en évidence, reflétant ainsi leur capacité différente à s'adapter au changement climatique et à réagir aux catastrophes naturelles.

Méthodologie

Ce document est basé sur les données disponibles et les informations extraites d'une revue de la littérature et de la documentation clé du gouvernement d'Haïti, des rapports d'institutions multilatérales et d'agences de développement, ainsi que d'entretiens et de visites sur le terrain avec les parties prenantes concernées au cours de plusieurs missions de l'équipe de développement du projet en Haïti.

Ce document s'appuie sur les connaissances d'experts nationaux en matière de genre, d'agronomes et sur les informations ressorties de consultations de groupes de discussion avec les parties prenantes de la communauté. Pour sa rédaction, les femmes ont été impliquées dès la phase de conception pour comprendre les impacts potentiels du projet, et les enseignements tirés des études et évaluations antérieures sur le genre ont aussi été incluses.

En résumé, l'analyse de genre et la participation et la consultation des parties prenantes ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Un processus participatif fort et, par conséquent, un engagement des autorités locales et des membres de la communauté pour l'atteinte des objectifs du projet.
- Démonstration de la nécessité de disposer de données et d'indicateurs ventilés par sexe afin d'établir une base de référence permettant de mesurer les améliorations et d'identifier les domaines d'intérêt ; et
- Etablissement de recommandations à intégrer dans le Plan d'Action Genre pour l'équité entre hommes et femmes.

En conséquence, le plan d'action genre présenté dans cette annexe a été conçu en tenant compte des conclusions de l'évaluation globale de l'égalité des sexes présentée, ainsi que des résultats des consultations. Il a été élaboré en fonction du cadre logique du projet et identifie les actions d'intégration pour les activités prévues, avec un calendrier indicatif, des moyens de vérification et des indicateurs.

4OCDE. Institutions sociales et indice de genre 2014. Profil du pays <http://www.genderindex.org/ranking>

5The Haiti Gender Shadow Report (A Coalition Gender Shadow Report of the 2010 Haiti Post-Disaster Needs Assessment (PDNA)): [https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-gender-shadow-report\(2010\)](https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-gender-shadow-report(2010)).

4. Facettes de l'inégalité entre les sexes en Haïti pertinentes pour le projet :

4.1 Changement climatique

Haïti se classe au troisième rang mondial sur l'indice de risque climatique à long terme ⁶, démontrant son extrême vulnérabilité au changement climatique - auquel les femmes sont particulièrement vulnérables. La déforestation généralisée et la dégradation des sols ont eu un impact si grave sur l'environnement de l'île qu'elle ne peut plus assurer les fonctions essentielles de l'écosystème, telles que l'atténuation des effets des fortes pluies et des inondations. Cela a progressivement accru la vulnérabilité humaine au changement climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les cyclones et les ouragans devraient augmenter en fréquence et en intensité, tandis que les précipitations devraient devenir plus irrégulières d'une saison à l'autre ⁷. Dans un paysage déjà dénudé et dégradé, cela engendre une forte érosion et des glissements de terrain, des crues soudaines et la sédimentation des chenaux fluviaux. Le secteur agricole est particulièrement vulnérable au changement climatique, et les femmes comme les hommes sont des acteurs centraux dans ce secteur ⁸.

Les impacts du changement climatique ne sont pas neutres en termes de genre et bon nombre des conséquences des impacts induits par le climat sont plus graves pour les femmes et d'autres groupes socio-économiquement marginalisés, compte tenu de leurs conditions de subsistance spécifiques. En termes relatifs, les femmes n'ont pas accès aux ressources productives, ce qui a des impacts sur leur santé, leur sécurité alimentaire et leur sécurité dans le contexte des inondations et autres événements climatiques extrêmes. Les barrières socioculturelles supplémentaires limitant la participation et les déplacements en dehors de la sphère domestique sont aggravées par des phénomènes tels que les inondations, la sécheresse et l'irrégularité des précipitations. Ces contraintes obligent les femmes à travailler beaucoup plus dur pour obtenir de la nourriture et de l'eau, et génèrent des revenus supplémentaires grâce à leurs moyens de subsistance, ce qui, à son tour, diminue leur capacité à sortir de la pauvreté, en particulier lorsqu'elles ont, par exemple, perdu leurs terres en raison des impacts des inondations lors des cyclones.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ne sont pas abordées dans la plupart des documents de stratégie ou de plan d'action d'Haïti pour le changement climatique et la gestion des risques de catastrophe. ^{9,10} Les inondations ont des effets cumulatifs sur les moyens de subsistance qui affectent injustement les femmes et exacerbent les inégalités entre les sexes. En Haïti, les femmes sont représentées de manière disproportionnée parmi les pauvres et il y a une proportion importante de ménages dirigés par des femmes, de sorte que les impacts tels que la perte de récoltes, la noyade d'animaux, les maisons détruites, les risques sanitaires ou les déplacements et les pertes de vie dues aux inondations affectent en fin de compte les femmes en premier lieu et avant tout. Et la preuve est claire que les récentes catastrophes naturelles comme le tremblement de terre de 2010 et l'ouragan Matthew de 2015, ont entraîné des augmentations de la violence liée aux genres (VGB) et de l'insécurité alimentaire. Pourtant, lors de ces événements extrêmes, l'importance de l'organisation et de la mobilisation des groupes communautaires de base de femmes lors des secours en cas de catastrophe

⁶German Watch, Global Climate Risk Index 2016. <https://germanwatch.org/fr/download/13503.pdf>

⁷Idem.

⁸ UICN (2011) – ccGAP : https://www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/2011_IUCN_Climate-Change-Gender-Action-Plan-Haiti.pdf

⁹USAID (2016)

¹⁰Rapport parallèle (2010)

a été sans précédent et cruciale, démontrant la résilience des femmes haïtiennes face à l'adversité extrême.

4.2 Normes socioculturelles et secteurs économiques

Les femmes ont joué un rôle crucial dans la société haïtienne depuis le début de l'histoire de la nation, en commandant des armées pendant la bataille pour l'indépendance, en contribuant à la constitution de 1805 et en tant qu'activistes se mobilisant pour le droit de vote dans les années 1950. Aujourd'hui, elles continuent de jouer un rôle central bien que largement invisible, en particulier en ce qui concerne la vie familiale et les soins familiaux, la production agricole et les secours en cas de catastrophe. Bien que l'égalité des sexes ait été inscrite en 1987 dans la constitution actuelle d'Haïti, décrétant un quota de 30 % pour les femmes à tous les niveaux de la fonction publique, les disparités entre les sexes sont récurrentes et se retrouvent dans tous les aspects de la vie haïtienne.

Plus de 40% des ménages en Haïti sont dirigés par des femmes, et ce chiffre est en augmentation depuis 2007.^{11, 12} Aujourd'hui, les femmes vivant dans l'extrême pauvreté sont plus nombreuses que les hommes, une grande partie d'entre elles résidant dans les zones rurales.¹³ En fait, la majeure partie de la population d'Haïti est rurale et les deux tiers de cette population dépendent de l'agriculture ; parmi eux, les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre impliquée dans tous les aspects des processus agricoles.¹⁴

Bien qu'Haïti ait effectivement fait des progrès pour combler les écarts entre les sexes, des défis persistants subsistent. Les attitudes et croyances sexistes qui imprègnent le tissu social haïtien continuent de limiter les possibilités d'emploi des femmes et leur participation significative à la vie politique publique. Les femmes sont également socialisées pour être les premières à s'occuper du foyer et le fardeau de ce travail non rémunéré et invisible est un obstacle supplémentaire. Des réformes législatives spécifiques sont nécessaires pour corriger les déséquilibres entre les sexes et éliminer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes au sein des institutions publiques, notamment en ce qui concerne les lois sur le travail domestique et celui des enfants, les codes pénaux concernant le harcèlement sexuel, la violence conjugale et le viol¹⁵. De plus, les lacunes juridiques concernant l'avortement et les unions de fait entravent la capacité des femmes à exercer et à jouir de leurs droits¹⁶.

Bien que les femmes haïtiennes soient actives dans tous les secteurs économiques et que les statistiques ventilées par sexe montrent que les filles ont des chances d'éducation presque égales à celles des garçons, les femmes sont néanmoins sous-représentées parmi les emplois les mieux rémunérés et l'on retrouve très peu de femmes dans les postes de pouvoir publics^{17, 18}. En fin de compte, cela renforce l'écart de pauvreté entre les sexes et la vulnérabilité disproportionnée des femmes au changement climatique. En effet, les enquêtes post-catastrophe ont systématiquement montré qu'en période de crise climatique, les femmes et les filles subissent les impacts les plus néfastes, en tant que victimes de violences, confrontées à des risques sanitaires et de santé plus élevés, et à des pertes matérielles importantes¹⁹. En réponse, les groupes de femmes ont été parmi les premiers à organiser et à soutenir les efforts de secours en cas de catastrophe²⁰.

11IHSI, enquête, emploi, économie informelle, 2010

12MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

13MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

14USAID (2016)

15CUI 2011

16LE MCFBF, 2015 (politique égalité 2015)

17MCFDF 2014 – politique

18MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

19Évaluation des besoins post-catastrophe, Gender Shadow Report, 2010

20Évaluation des besoins post-catastrophe, Gender Shadow Report, 2010

L'intensification des inondations et d'autres changements climatiques menacent la production agricole et la sécurité alimentaire. Les femmes sont des acteurs clés de l'agriculture, en particulier dans les domaines de la commercialisation, de la transformation et du traitement, elles seront donc touchées, mais cela représente également une opportunité pour renforcer la résilience au changement climatique. Dans l'UNFPA, 2017 : L'ONU soutient Haïti dans les réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et le contrôle de la terre et d'autres formes de propriété, les services financiers, l'héritage et les ressources naturelles.

Dans l'ensemble, cela brosse un portrait d'Haïti, où les efforts en faveur de l'égalité des sexes sont éclipsés par la menace d'inondations et d'autres catastrophes naturelles liées au changement climatique qui non seulement ont un impact sur les capacités et les ressources institutionnelles du pays, mais ont également un impact direct sur la vie des plus vulnérables d'Haïti. populations, y compris les familles à faible revenu, les femmes et d'autres groupes marginalisés. Les expériences et les impacts du changement climatique seront différents entre les hommes et les femmes haïtiens. S'attaquer aux moteurs sous-jacents de la pauvreté et de l'inégalité entre les sexes dans le cadre du défi plus large du renforcement de la résilience au changement climatique est complexe, mais essentiel. Les sous-sections suivantes explorent plus en détail les dimensions sexospécifiques de la gestion des inondations et de l'environnement et les impacts sexospécifiques dans le contexte du changement climatique.

4.3 Rôles, pouvoir et prise de décision liés au genre

Au sein du ménage, les femmes sont généralement indépendantes dans la prise de décision, assumant la majorité des décisions du ménage liées au budget et à l'allocation des ressources financières (par exemple, les petites dépenses, l'achat et la préparation des aliments, etc.)²¹. En fait, environ 78 % des femmes mariées prennent seules ou conjointement les décisions relatives aux achats importants du ménage²². Néanmoins, les croyances sexistes dominantes et les normes sociales concernant les hommes et les femmes dans la société haïtienne informent les rôles de genre « acceptables » à l'école, sur le marché du travail et à la maison, de sorte que dans l'ensemble, les femmes ne maintiennent pas le statut social des hommes, ni le même statut économique et politique^{23, 24}. La position et les attentes des femmes dans la société, qui se manifestent par des clivages géographiques et de classe, sont des barrières importantes qui renforcent les inégalités de genre existantes dans le pays.

Traditionnellement, les hommes occupent des positions sociales importantes et influentes, notamment en tant que politiciens, chefs spirituels et directeurs d'école²⁵, tandis que les femmes et les filles assument la responsabilité des soins primaires du ménage et du bien-être de la famille^{26, 27}. Les femmes consacrent deux fois plus de temps aux tâches domestiques que les hommes (15,4 h/ semaine, contre 7h/ semaine)²⁸, et cette différence est plus prononcée en milieu rural²⁹. La cuisine, le nettoyage, l'éducation des enfants sont des tâches pénibles, et les femmes peuvent en outre passer jusqu'à cinq heures par jour à ramasser du bois de chauffage et de nombreuses heures par jour à aller chercher de l'eau³⁰. En effet, plus du tiers des ménages doivent se déplacer 30 minutes ou plus pour accéder à l'eau

21 Enquête EMMUS/EDS 2012 (République d'Haïti Ministère de La Santé Publique et de La Population (MSPP) (2012). Enquête Mortalité et Utilisation des Services EMMUS-V Haïti 2012 vérifier)

22 Enquête EMMUS/EDS 2012 (République d'Haïti Ministère de La Santé Publique et de La Population (MSPP) (2012). Enquête Mortalité et Utilisation des Services EMMUS-V Haïti 2012 vérifier)

23 USAID (2016)

24 MCFDF (2014) politique d'égalité

25 USAID (2016)

26 Bellançá (2007)

27 USAID (2016)

28 Évaluation de genre USAID 2016

29 MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

30 Gardella, 2006 (primaire introuvable, de Nourrir le futur)

potable³¹. De plus, non seulement les femmes sont censées gérer les relations sociales et les conflits à la maison, mais elles sont également appelées à le faire au niveau communautaire³². Bien que ces activités soient un fil conducteur du tissu social et primordial dans le fonctionnement quotidien de la vie haïtienne, ce travail est généralement sous-évalué, invisible et non rémunéré.

Avec le changement climatique et la menace de catastrophes naturelles, les femmes consacrent inévitablement plus de temps et d'efforts à ces tâches sociales et familiales invisibles mais essentielles au quotidien³³. Cela peut affecter leur santé psychologique et physique et limiter davantage leur capacité à s'adapter et à se remettre de ces événements. Par exemple, les filles (et parfois les garçons) sont retirées de l'école pour aider aux tâches domestiques lors de crises climatiques.

Les femmes jouent également un rôle clé dans l'économie rurale, étant les principaux acteurs de la commercialisation, de la transformation et du traitement des produits agricoles, tandis que les hommes s'engagent dans les activités de travail plus lourdes et dans l'élevage. Dans les zones rurales, où la production agricole à petite échelle est un pilier des moyens de subsistance, les hommes et les femmes travaillent comme salariés agricoles, mais souvent à des stades différents de la chaîne de valeur ; les hommes effectuent des travaux agricoles lourds, tels que le défrichage et le labourage, la production de cultures d'exportation (café, mangues, etc.) et l'élevage de gros bétail ; ils ont également des emplois salariés. Les femmes, quant à elles, produisent de la nourriture pour les marchés locaux, plantent et désherbent, et assurent la sécurité alimentaire des ménages, y compris l'approvisionnement en eau potable. En période de crises climatiques et de catastrophes naturelles récentes, les femmes ont été d'une aide inestimable dans les efforts de secours, en mobilisant des ressources et en organisant des activités pour la sécurité et la santé des femmes, des filles et d'autres groupes vulnérables. Cela démontre le pouvoir et le potentiel des groupes de femmes de base dans la lutte pour l'équité entre les sexes, malgré les obstacles susmentionnés.

4.4 Genre et questions transversales :

Pauvreté

Haïti est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec 59% de la population vivant avec moins de 2,5 USD par jour (équivalent à environ 162,5 gourdes)³⁴. Au cours des trente dernières années, on a assisté à une « féminisation » de la pauvreté³⁵ et aujourd'hui, il y a plus de femmes que d'hommes dans l'extrême pauvreté, vivant avec moins de 1,23 USD par jour³⁶. Les femmes haïtiennes gagnent, en moyenne 32 % de moins que les hommes. Environ un tiers de cet écart de rémunération peut s'expliquer par des facteurs tels que l'âge, le nombre d'enfants, l'éducation et le secteur d'activité, tandis que les deux tiers restants sont inexpliqués, ce qui suggère une certaine discrimination entre les sexes sur le marché du travail (Banque mondiale, 2014c). L'écart de rémunération entre les sexes est le plus important dans les zones urbaines et plus important que dans tout autre pays d'Amérique latine ou d'Afrique. Il est important de noter que la plupart des femmes sont employées dans le secteur informel, ce qui ne les rend pas seulement vulnérables à l'exploitation au travail.

L'incidence de la pauvreté est beaucoup plus élevée parmi la population rurale (75% en milieu rural contre 41% en milieu urbain), notamment en raison du taux de chômage élevé et de la précarité de la production. En fait, l'indice de pauvreté le plus élevé est le plus élevé dans les départements du Nord-

³¹EMMUS (2012)

³²Rapport parallèle, 2011

³³Rapport parallèle, 2011

³⁴Aperçu d'Haïti : Banque mondiale (<http://www.worldbank.org/en/country/haiti/overview>)

³⁵ MCFDF 2014 politique d'égalité

³⁶Aperçu d'Haïti : Banque mondiale (<http://www.worldbank.org/en/country/haiti/overview>)

Est (84%) et du Nord-Ouest (72%)³⁷ où les activités du projet auront lieu. La pauvreté affecte tous les aspects de la vie, y compris le logement, la nutrition, l'éducation et la santé humaine et environnementale. En fait, ces disparités spatiales correspondent étroitement parallèles à la répartition géographique des résultats en matière de santé et d'accès aux services de base³⁸.

Près de la moitié des ménages en Haïti sont dirigés par des femmes, et pourtant le revenu par habitant de ces ménages est inférieur de 7 % à celui des ménages dirigés par des hommes³⁹. Dans les zones rurales, les ménages dirigés par une femme (dont 62 % sont pauvres) sont beaucoup plus susceptibles de tomber en dessous du seuil de pauvreté d'indigence que les ménages dirigés par un homme (54 % sont pauvres).⁴⁰ Cependant, avec les catastrophes naturelles et les événements climatiques extrêmes, ces chiffres peuvent avoir changé avec les déplacements, les migrations et les victimes⁴¹.

Santé et assainissement

En Haïti, l'accès aux services de santé est précaire, en particulier pour les ménages ruraux éloignés, en raison du coût, de la distance et de la qualité des installations. Il s'agissait déjà un problème majeur pour la santé des femmes, des jeunes enfants et d'autres groupes vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées), mais les récentes catastrophes naturelles ont encore affaibli le système de santé et ses infrastructures⁴². L'impact sur les femmes est évident : les taux de mortalité maternelle en Haïti sont parmi les plus élevés d'Amérique latine et de la région des Caraïbes^{43,44}, tandis que le manque d'autonomie en matière de procréation et d'accès limités aux contraceptifs⁴⁵ signifient que les naissances non planifiées chez les adolescentes ont des impacts à long terme sur la vie des femmes.

La présence généralisée de sources d'eau contaminées, d'installations sanitaires inadéquates et d'un faible accès à l'eau potable dans les zones rurales affecte la santé de nombreux Haïtiens, et les femmes sont particulièrement vulnérables aux risques sanitaires car elles sont les premières à fournir et à manipuler l'eau dans les ménages⁴⁶. Les maladies d'origine hydrique sont donc une préoccupation majeure; 20% des enfants de moins de cinq ans sont touchés par la diarrhée et, à ce jour, le choléra a tué des milliers de personnes - avec de graves épidémies déclenchées par les récentes catastrophes naturelles. Ceci est particulièrement pertinent pour la santé et le bien-être des jeunes femmes et des femmes enceintes, car le choléra peut entraîner la mort du fœtus, en particulier au cours du troisième trimestre.⁴⁷

Les événements climatiques violents et les inondations sont associés à un risque accru d'infection par des maladies d'origine hydrique, notamment la fièvre typhoïde, la leptospirose, l'hépatite A ainsi que le choléra. De plus, l'augmentation de la sédimentation et du ruissellement des pesticides en raison des inondations contribue davantage à l'insalubrité de l'eau. Les risques sont particulièrement élevés en cas de déplacement important de la population et/ou de la contamination des sources d'eau potable (par exemple, inondation des infrastructures d'assainissement, stations d'épuration, latrines, etc.)⁴⁷.

37Gardella, 2006 (primaire introuvable, de Feed the Future)

38Nourrir l'avenir, 2016

39 DSCRNP, 2007 (primaire introuvable, extrait de MCFDF 2014 politique d'égalité)

40FMI (2020). Problèmes sélectionnés d'Haïti. Disponible sur

<https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2020/122/article-A001-en.xml> . Consulté en mai 2022.

41Rapport alternatif (2010)

42Idem.

43UNFPA (2017) Faits et chiffres clés sur la situation des femmes en Haïti, novembre 2017. Disponible sur :

<http://www.unfpa.org> . Consulté en mai 2018

44 Banque mondiale, 2015 d'après USAID 2016

45UNFPA Faits et chiffres clés sur la situation des femmes en Haïti, novembre 2017. Disponible sur : <http://www.unfpa.org> . Consulté en mai 2018

46USAID (2016) Évaluation du genre

47Fiche d'information de l'OMS sur les inondations et les maladies transmissibles. Consulté en mai 2018. Disponible sur : http://www.who.int/hac/techguidance/ems/flood_cds/en/

Au-delà des principaux risques primaires de blessure ou de noyade, les inondations peuvent également accroître les risques de maladies à transmission vectorielle, telles que le paludisme, la dengue, la fièvre jaune et la fièvre du Nil occidental, car elles peuvent augmenter le nombre et l'éventail des habitats des vecteurs⁴⁸.

Lorsque le choléra ou d'autres maladies affectent les ménages et les communautés, les femmes et les filles assument de manière disproportionnée le fardeau des soins à prodiguer aux membres malades de la famille et assument la responsabilité de rétablir le bien-être familial et collectif⁴⁹. Par conséquent, les comportements de santé encouragés par les campagnes d'éducation pour réduire le risque de choléra et d'autres maladies transmissibles finissent souvent par imposer plus de travail aux femmes et aux filles.

Les rapports précédents sur les effets sexospécifiques des catastrophes naturelles et des secours en cas de catastrophe⁵⁰ soulignent⁵¹ l'importance d'une planification de la sécurité et de l'assainissement qui prend en compte les groupes vulnérables et les consulte -y compris les femmes et les filles ainsi que les LGBTI et les personnes handicapées. L'incidence accrue de la violence sexiste pendant les crises climatiques et les déplacements de population est significative, et il existe des risques de sécurité liés à l'utilisation des installations sanitaires publiques dans les camps de secours⁵². Faire face à l'incertitude climatique et aux événements extrêmes tels que les inondations peut donc engendrer des charges psychologiques importantes et des impacts psychosociaux potentiellement importants sur tous les Haïtiens, mais surtout les femmes et les filles. Pourtant, ces effets sont souvent minimisés ou considérés comme secondaires plutôt que centraux dans les projets et les efforts de secours⁵³.

Éducation

Près de la moitié de tous les enfants haïtiens ne vont pas à l'école⁵¹, ce qui met en évidence les innombrables défis auxquels les filles et les garçons sont confrontés pour accéder à une éducation gratuite et de qualité - en particulier ceux issus de ménages pauvres et ruraux. Le système d'éducation publique est confronté à une pénurie d'enseignants qualifiés, à des ressources limitées et à un manque d'infrastructures – qui n'a fait qu'être encore plus affaibli par le changement climatique et les catastrophes récentes. Par exemple, l'ouragan Matthew (2015) a endommagé 1 633 écoles sur 1 991 dans les régions les plus touchées⁵⁴, tandis que les pertes causées par le tremblement de terre de 2010 signifiaient que les familles à faible revenu disposaient de moins de ressources pour envoyer leurs enfants à l'école⁵⁵. La majeure partie des écoles qui fonctionnent (85 %) sont gérées par des entités privées, dont une grande partie des écoles de l'élite gérée par le Canada, la France ou les États-Unis, avec des frais de scolarité prohibitifs pour les familles à faible revenu⁵⁶. Par conséquent, plus de 500 000 enfants et jeunes ne sont toujours pas scolarisés dans le primaire et le secondaire⁵⁷, ce qui a créé et renforcé un fossé éducatif et un écart de pauvreté continu qui existe en Haïti.

Bien que les données disponibles suggèrent que les garçons et les filles ont un accès égal à l'éducation - avec une quasi-parité entre les sexes en termes de niveaux d'éducation et de taux d'analphabétisme similaires chez les hommes et les femmes⁵⁸- les attitudes sexistes et les stéréotypes sexistes sont

48Fiche d'information de l'OMS sur les inondations et les maladies transmissibles. Consulté en mai 2018. Disponible sur : http://www.who.int/hac/techguidance/ems/flood_cds/en/

49USAID (2016) Évaluation du genre

50USAID (2016) Évaluation du genre

51Rapport alternatif (2011)

52Rapport alternatif (2011)

53Rapport alternatif (2011)

54HRW (2017). Consulté en mai 2018. disponible sur : <https://www.hrw.org/world-report/2018/country-chapters/haiti>

55Rapport alternatif (2011)

56HRW (2017). Consulté en mai 2018. disponible sur : <https://www.hrw.org/world-report/2018/country-chapters/haiti>

57Rapport alternatif (2011)

58MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

répandus. Par conséquent, l'éducation tend à favoriser l'avancement des garçons, tandis que les jeunes filles se heurtent à de nombreux obstacles⁵⁹. En effet, dans les établissements postsecondaires, les étudiantes sont sous-représentées par rapport aux hommes⁶⁰, et sur le marché du travail, elles ont tendance à obtenir des emplois moins bien rémunérés dans des créneaux plus « féminisés »^{61, 62}. Les écarts entre les zones rurales et urbaines mettent également en évidence la répartition géographique et de classe de l'éducation, où seulement environ 64 % des femmes dans les zones rurales sont alphabétisées, contre 84 % dans les zones urbaines, et cela est particulièrement aigu parmi les ménages pauvres⁶³.

Pour contrer les stéréotypes de genre qui façonnent les options de vie des femmes, le MCFDF a signé un *protocole d'accord* en 2007 avec le ministère de l'Éducation, portant sur la question de l'exclusion des filles dans le système éducatif. Néanmoins, les rôles de genre et la division inégale du travail non rémunéré continuent de limiter les possibilités pour les filles de recevoir une éducation de qualité, en les confinant au foyer et en les accablant de tâches domestiques.

Le travail forcé des enfants est un risque prédominant en Haïti dans des secteurs spécifiques, tels que le travail domestique pour les filles et la construction pour les garçons, et concerne particulièrement les filles sans instruction issues de familles à faible revenu qui peuvent être vendues à des familles plus aisées pour travailler comme «⁶⁴restavèks » (travailleurs domestiques) dans des conditions non réglementées et souvent abjectes⁶⁵. Les menaces climatiques récurrentes exacerbent encore ce risque sexospécifique, car les familles pauvres et fortement touchées peuvent estimer qu'elles n'ont pas d'autre choix que de retirer leurs enfants de l'école pour faire face au stress des moyens de subsistance et, dans des cas extrêmes, vendre des enfants pour le travail comme stratégie de survie⁶⁶.

Participation politique

Bien que les femmes ne rencontrent aucun obstacle juridique pour voter et se présenter aux élections, lors des élections présidentielles et législatives de 2015, plus de 90 % des candidats étaient des hommes⁶⁷. Bien qu'un amendement constitutionnel de 1987 ait décrété un quota de 30 % pour la participation des femmes à tous les niveaux de la fonction publique, les inégalités entre les sexes continuent d'exister, et sont particulièrement évidentes parmi les postes de pouvoir dominés par les hommes⁶⁸. Par ailleurs, la représentation régresse, avec actuellement seulement 3% de femmes au parlement haïtien (2017), alors qu'en 2003 il y avait 9% de femmes⁶⁹.

Cet écart entre les sexes est évident à tous les niveaux et dans toutes les branches du gouvernement. Au niveau local, seulement 3% des représentants des CASEC (*Conseil d'Administration de la Section Communale*) sont des femmes, et 11% des maires sont des femmes (données de 2012)⁷⁰. Chaque commune est dirigée par un conseil de 3 membres. Il y a un nombre limité de villes qui ont une femme au niveau du conseil d'administration et ces femmes n'occupent souvent pas de rôles de leadership.

Dans la magistrature et le ministère public, seuls 32 juges sur 583 sont des femmes (5,2 %), tandis qu'à

59MCFDF 2013. Le rapport de diagnostic des inégalités des genres

60MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

61MCFDF 2013. Le rapport de diagnostic des inégalités des genres

62MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

63MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

64HRW (2017). Consulté en mai 2018. disponible sur : <https://www.hrw.org/world-report/2018/country-chapters/haïti>

65Rapport alternatif (2011)

66Rapport alternatif (2011)

67MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

68MCFDF 2013. Le rapport de diagnostic des inégalités des genres

69UNFPA Faits et chiffres clés sur la situation des femmes en Haïti, novembre 2017. Disponible sur : <http://www.unfpa.org> .

Consulté en mai 2018

70MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

la cour supérieure, il n'y a que 2 juges sur 9⁷¹. Il convient de noter qu'il n'y a pas de femmes députés et sénateurs parmi les 92 députés actuels et les 24 sénateurs récemment ⁷²élus. Au Sénat haïtien, sur un effectif de 30 (29 actifs) sénateurs, il n'y a qu'une seule femme. Pour la Chambre des Députés, il y a 3 femmes sur 118 (selon les informations disponibles sur le site du parlement), donc les femmes représentent moins de 3% au Pouvoir Législatif. De plus, tout au long de l'histoire de certains ministères (par exemple, le ministère de l'Agriculture), presque tous les postes importants ont été et sont encore occupés par des hommes.

Les femmes rurales sont souvent insuffisamment informées, consultées ou incluses dans la conception des politiques publiques et, au niveau national, peu d'actions ont été entreprises pour créer un espace où les femmes peuvent participer pleinement et de manière significative à la gestion de l'environnement ⁷³. Cette situation est encore plus prononcée dans les zones hors de la capitale et dans les régions cibles de ce projet ⁷⁴.

La gestion des bassins versants est dirigée par le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement - qui sont principalement composés d'hommes - tandis que les groupes et les associations engagés dans des activités de gestion (par exemple, l'*association d'irrigants*) comprennent généralement très peu de femmes⁷⁵. En ce qui concerne le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe et la préparation, les femmes ne sont pas explicitement incluses dans les processus d'élaboration des politiques, malgré la reconnaissance des dimensions sexospécifiques de l'atténuation et de l'adaptation⁷⁶.

La récente enquête du MCFDF sur les faibles taux de participation politique des femmes⁷⁷ indique que le principal obstacle à un engagement plus large est le poids des responsabilités familiales qui concernent principalement (parfois exclusivement) les femmes. Le manque de ressources financières et les stéréotypes sexistes sont des obstacles supplémentaires particulièrement importants pour les femmes rurales pauvres. Si les femmes ont historiquement été fortement impliquées dans les manifestations sociales et politiques⁷⁸, le danger lié à ces activités est également considéré comme une limitation, notamment la peur de perdre la vie et de laisser des enfants derrière⁷⁹. Ces obstacles sont encore aggravés par les pressions exercées sur les moyens de subsistance par le climat, telles que les inondations périodiques et de plus en plus intenses, qui amplifient la charge de travail et les demandes de soins pour les femmes.

Reconnaissant que les femmes ont été historiquement exclues des débats politiques et des décisions sur l'orientation de la société, le Gouvernement a introduit des aspects de genre dans ses projets « pour renforcer la capacité des femmes et leur participation aux projets de développement » ⁸⁰, et quatre domaines prioritaires ont été identifiés en relation avec l'intégration du genre dans le changement climatique (agriculture et sécurité alimentaire, gestion des ressources en eau, gestion des catastrophes et des risques, et santé). Cependant, les décisions et pratiques politiques sont toujours en

71MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

72USAID (2016) Évaluation du genre

73USAID (2016) Évaluation du genre

74Évaluation de genre PSF

75Évaluation de genre PSF

76USAID (2016) – CHECK REF 193 : République d'Haïti (2016). Soumission pour la 26e session de l'Examen périodique universel des Nations Unies du Groupe de travail sur le Conseil des droits de l'homme de l'EPU [31 octobre - 11 novembre 2016].

77MCFDF (2014) politique d'égalité femmes hommes 2014 - 2034

78Rapport alternatif (2011)

79 Myriam Merlet. La participation politique des femmes en Haïti, quelques éléments d'analyse, 2002 (primaire introuvable vérifier)

80 REF 193 De l'USAID : République d'Haïti (2016). Soumission pour la 26e session de l'Examen périodique universel des Nations Unies du Groupe de travail sur le Conseil des droits de l'homme de l'EPU [31 octobre - 11 novembre 2016]. changement climatique et droit à l'alimentation) . (vérification principale introuvable)

cours de mise en œuvre et les femmes sont encore largement exclues de l'élaboration des politiques et des décisions, en particulier en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophe et l'agriculture⁸¹. La corruption généralisée à laquelle s'ajoute l'impact supplémentaire des catastrophes naturelles liées au climat entrave la mise en œuvre efficace. Par exemple, les élections de 2015 ont été reportées en raison de l'ouragan Matthew et d'allégations de fraude électorale⁸².

Participation au marché du travail

La main-d'œuvre est divisée en fonction du sexe et les femmes ont considérablement moins de d'opportunités d'emploi que les hommes dans tous les groupes d'âge⁸³. Les données disponibles les plus récentes montrent que les femmes ne représentent que 38,4% de la population active (soit 47,7% de la population active), bien que les femmes gagnent moins de la moitié de ce que gagnent les hommes⁸⁴. Alors que des politiques d'égalité salariale ont été adoptées dans les postes de l'administration publique, les femmes ne sont pas représentées dans les postes les mieux rémunérés et les plus influents de ce secteur⁸⁵. En fait, cette situation se retrouve dans tous les secteurs, où les femmes ont tendance à occuper les emplois les moins bien rémunérés, avec des disparités salariales particulièrement élevées dans le secteur privé⁸⁶, et elles sont sous-représentées parmi les professionnels tels que l'ingénierie, l'agronomie et le droit. Dans la région d'application du projet, le niveau d'emploi est particulièrement faible, avec un taux de chômage de plus de 42 %. Cette situation, entre autres, favorise l'émigration, en particulier des jeunes, à la recherche d'opportunités dans d'autres pays, notamment en République dominicaine ou en Amérique du Nord – beaucoup d'entre eux travaillant comme immigrants sans papiers.

Les femmes sont prédominantes dans le secteur informel (75,1%), où les conditions de travail ne sont pas réglementées et sans papiers, de sorte que l'exploitation et la stabilité des revenus sont des préoccupations importantes pour les femmes⁸⁷. Cela signifie également qu'en cas de crises socio-économiques, les femmes seront les premières victimes et que cela sera largement indétectable ou non signalé car ce travail est invisibilisé⁸⁸. La prévalence des enfants travailleurs domestiques est également courante ; en fait, les données pré-séisme indiquent que presque toutes les filles haïtiennes âgées de 5 à 9 ans travaillent sur le marché informel⁸⁹. Souvent, il s'agit d'aider les familles à faible revenu dans les tâches domestiques, cependant, la prévalence des « restavèks » - des enfants envoyés/vendus à des familles plus aisées pour effectuer des tâches ménagères en échange du gîte et du couvert - est une préoccupation majeure, en particulier pour les droits des jeunes filles⁹⁰. Selon certaines estimations, il pourrait y avoir jusqu'à 300 000 enfants travaillant comme restavèks en Haïti⁹¹. Bien que l'âge minimum soit fixé à 15 ans pour le travail dans les entreprises industrielles, agricoles et commerciales, il n'existe actuellement aucun code du travail qui fixe un âge minimum pour le travail domestique⁹².

Les femmes occupent également la majorité (70 %) des emplois dans le commerce du secteur primaire, en particulier dans l'agriculture où elles sont les principales actrices œuvrant tant dans la commercialisation que dans la transformation et le traitement⁹⁷. Le travail des travailleuses agricoles

81USAID (2016) Évaluation du genre

82HRW (2016) Consulté en mai 2018, disponible sur : De <https://www.hrw.org/world-report/2018/country-chapters/haïti>

83 MCFDF, 2013. Le rapport de diagnostic des inégalités de genre.

84Rapport alternatif, 2011 – vérifier la source dans le rapport.

85 MCFDF, 2013. Le rapport de diagnostic des inégalités de genre.

86 MCFDF, 2013. Le rapport de diagnostic des inégalités de genre.

87MCFDF 2015. Statistiques de Genre : Comprendre pour mieux agir

88MCFDF 2014. Politique d'égalité femmes hommes 2014-2034

89 Rapport alternatif (2011)

90HRW (2018) Consulté en mai 2018, disponible sur : De <https://www.hrw.org/world-report/2018/country-chapters/haïti>

91HRW (2018) Consulté en mai 2018, disponible sur : De <https://www.hrw.org/world-report/2018/country-chapters/haïti>

92MCFDF 2014. Politique d'égalité femmes hommes 2014-2034 (CHECK, aussi site HRW)

est souvent sous-évalué et elles ont tendance à subir une discrimination salariale. Cela signifie qu'elles ont peu accès à des sources de revenus stables, qui dépendent de l'évolution des conditions environnementales, ce qui contribue à la vulnérabilité spécifique des femmes face changement climatique. Cela indique également qu'il existe un grand potentiel pour les projets visant à soutenir le rôle des femmes dans l'agriculture et à bénéficier aux femmes dans le cadre des initiatives de renforcement de la résilience au changement climatique.

Agriculture et sécurité alimentaire

L'agriculture est l'épine dorsale de l'économie haïtienne et un architecte de la société haïtienne depuis la période coloniale. Aujourd'hui, la majorité de la production agricole se produit dans de petites exploitations, principalement orientées vers la production de subsistance dans une variété de microclimats et d'altitudes (USG, 2011, de Feed the Future). Les femmes et les hommes participent à la culture de cultures de subsistance (à savoir les tubercules et les haricots) ainsi qu'à la production de cultures de base commercialisée au niveau national (comme le maïs et le riz)^{93, 94}. Bien que ces cultures (haricots, riz, maïs) soient les plus vulnérables aux pertes de récoltes dues au changement climatique⁹⁵, ce qui démontre les impacts disproportionnés subis par les femmes et les ménages ruraux à faible revenu.

Les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre dans l'agriculture, mais les activités génératrices de revenus dans ce secteur sont réparties en fonction du sexe. Alors que les femmes travaillent principalement dans le commerce intérieur et le commerce⁹⁶, les produits d'exportation lucratifs, tels que les huiles essentielles, la mangue, le cacao et le café, ont tendance à être contrôlés par les hommes⁹⁷. Les femmes sont confrontées à des obstacles supplémentaires en matière de génération de revenus dans ce secteur : avec un accès limité aux transports privés, elles sont plus susceptibles d'utiliser les services publics pour effectuer des transactions⁹⁸. Cela contribue non seulement à la pauvreté temporelle à laquelle les femmes haïtiennes sont déjà confrontées, mais met également en évidence la vulnérabilité de leurs moyens de subsistance aux inondations extrêmes, ce qui réduit les options de transport et limite leur capacité à s'engager activement dans les transactions commerciales dont beaucoup dépendent.

Non seulement les cultures consommées localement génèrent moins de revenus, mais elles reçoivent également moins d'attention dans les programmes de développement agricole par rapport aux cultures de rente du café, du cacao et de la mangue⁹⁹. Compte tenu de la répartition par sexe de la production et des ventes agricoles, une priorisation des cultures de rente risque d'exclure directement les femmes et leur accès aux avantages des programmes de développement. En effet, les chaînes de valeur des produits d'exportation sont souvent présentées comme une voie favorable pour générer plus de revenus dans le pays, cependant, le surinvestissement dans les cultures d'exportation peut finalement creuser l'écart économique entre les hommes et les femmes¹⁰⁰.

En outre, l'État n'a apporté qu'un soutien et une réglementation minimales aux femmes dans les chaînes de valeur agricoles. Néanmoins, les femmes ont innové en établissant de vastes réseaux d'information

93FAOSTAT

94Nourrir le futur (2016)

95USAID 2016

96MCFDF – lequel ?

97FAOSTAT

98Rapport alternatif (2011)

99Rapport alternatif (2011)

100Rapport alternatif (2011)

et de commerce¹⁰¹. Dans les champs, les hommes sont souvent responsables du gros bétail (bovins, chevaux, etc.) et du travail mécanique plus lourd, tandis que les femmes participent à des tâches telles que la récolte et le désherbage ou s'occupe du petit bétail (poulets, chèvres, etc.)¹⁰².

Au cours des 50 dernières années, la production agricole, la transformation et la commercialisation ont diminué et représentent aujourd'hui environ 25% du produit national brut¹⁰³; étant donné le rôle central des femmes dans l'agriculture, cela a des conséquences sur leur bien-être et leurs moyens de subsistance. Avec le changement climatique et la dégradation continue des sols, la productivité est souvent faible dans les exploitations agricoles; aggravé par la croissance démographique, le secteur agricole haïtien a du mal à répondre à la demande alimentaire nationale (PAM, 2008 USG, 2011 de FTF).

Pour les familles d'agriculteurs ruraux, la production ne génère souvent pas suffisamment de revenus pour répondre aux besoins alimentaires et domestiques de base. En fait, seul un quart de leurs revenus monétaires provient de l'agriculture, de sorte que les moyens de subsistance doivent être complétés par des sources de revenus supplémentaires¹⁰⁴. Dans le même temps, la malnutrition touche plus de la moitié de la population, tandis qu'Haïti importe jusqu'à 60 % de sa nourriture, ce qui la rend particulièrement vulnérable à la crise économique et alimentaire mondiale¹⁰⁵. La libéralisation du commerce a exposé les agriculteurs à la concurrence des exportations de riz américain subventionnées et a rendu les consommateurs vulnérables à la volatilité des prix alimentaires mondiaux. L'aide alimentaire a également perturbé les marchés locaux et l'agriculture (USG, 2011 de l'USAID 2016). En tant que tel, l'accès à des approvisionnements alimentaires nutritifs et stables dépend davantage du pouvoir d'achat des ménages que de la production agricole des ménages, et cela n'est qu'exacerbé par le changement climatique. En effet, parmi les communes les plus durement touchées par les récentes sécheresses, l'insécurité alimentaire touche entre 300 000 et 560 000 personnes¹⁰⁶. La sécurité alimentaire est donc une composante centrale et transversale qui est pertinente pour toute intervention de résilience climatique pour les hommes et les femmes. Compte tenu du rôle des femmes dans la production, la distribution et la fourniture de nourriture à leurs communautés et à leurs familles, c'est une opportunité mûre pour des actions de transformation du genre.

Accès aux terres

Malgré leur rôle central dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'accès et les droits des femmes aux terres productives restent des facteurs limitatifs qui contribuent aux écarts entre les sexes et à la pauvreté¹⁰⁷. Les femmes rencontrent souvent des difficultés à obtenir des titres légaux et n'obtiennent pas souvent un héritage foncier égal; de ce fait, elles possèdent rarement des terres ou cultivent des terres qui appartiennent à leurs parents masculins^{108, 109}. Exacerbés par les extrêmes climatiques et la croissance démographique, les familles à faible revenu et les ménages dirigés par des femmes sont ainsi souvent relégués à l'agriculture sur les terres les plus improductives et infertiles pour la production de subsistance, à savoir les terrains dénudés et en pente raide¹¹⁰.

L'article 36 de la Constitution d'Haïti reconnaît et garantit le droit à la propriété privée. Dans la pratique,

101Oxfam. (2012). *PLANTER MAINTENANT : Revitaliser l'agriculture pour la reconstruction et le développement en Haïti*.

Document d'information. Port-au-Prince, Haïti. Oxfam. Extrait de <https://www.oxfam.org/en/research/planting-now-2nd-edition>

102USAID (2016) – citant gardella , 2006

103Feed the future (2016) - vérifier la référence originale, AUSSI la référence 54 du rapport alternatif - semble provenir de la Banque mondiale (2010) data.worldbank.org

104rapport alternatif (2011) – voir s'ils se réfèrent aux données originales ?

105Rapport alternatif (2011) – voir s'ils se réfèrent aux données originales ?

106République d'Haïti (2016) - Rapport de l'ONU au Conseil des DH

107MCFDF 2014. Politique d'égalité femmes hommes 2014-2034

108USAID (2016)

109Oxfam (2012)

110Nourrir le futur (2016)

cependant, le droit coutumier régit les droits et l'utilisation des terres rurales. Les droits coutumiers sont moins évidents dans les zones urbaines (Smucker et al. 2000 ; Howard 1998).

La propriété foncière rurale est généralement régie par le droit coutumier et la pratique traditionnelle par opposition au droit formel. La terre est largement individualisée ; les communautés rurales d'Haïti n'ont pas de tradition de gestion communale des terres bien que les terres détenues par les familles puissent rester indivises (Smucker et al. 2000).

Les lois officielles d'Haïti énoncent des principes de non-discrimination. La Constitution de 1987 (article 18) stipule l'égalité de tous les Haïtiens. Les femmes ont obtenu l'égalité en vertu de la loi en 1982, lorsqu'un décret a été adopté qui a établi l'égalité des sexes, en particulier dans le cadre du mariage (Constitution GOH 1987; De Ferranti 2002).

Dans la pratique, la loi formelle n'a souvent pas d'impact sur la réalité à laquelle sont confrontées les femmes haïtiennes. La majorité des couples en Haïti ont des mariages de droit commun qui ne sont pas enregistrés auprès de l'État. Le mariage de droit commun et la cohabitation créent une insécurité pour les femmes parce que la loi ne reconnaît pas leurs droits d'héritage sur les terres de leurs maris (De Ferranti 2002).

En vertu du droit formel et coutumier, tous les enfants reconnus ont des droits égaux sur la terre appartenant à leurs parents décédés, bien que les héritières aient tendance à recevoir des parts de terre plus petites. Le droit coutumier favorise le possesseur de la terre. Les héritiers qui restent sur la terre prennent le contrôle des parts des absents et consolident les parts attenantes, ce qui peut priver les filles qui se sont mariées en dehors de la communauté de leur accès aux terres héritées (Smucker et al. 2000 ; Gardella 2006).

Les filles mariées perdent généralement leurs parts de terre au profit de parents parce que des pratiques coutumières non réglementées limitent la vente de terres à des étrangers. Ainsi, elles ne vendront pas leur part héritée et ne l'exploiteront pas personnellement. Au lieu de cela, elles donnent la terre à un parent (Smucker et al. 2000).

En général, les droits de propriété des femmes découlent de leur statut d'épouses, de mères ou de pupilles, et donc les femmes perdent souvent leurs droits fonciers lorsque leur statut au sein du ménage change. Les lois coutumières qui prévalent dans les zones rurales excluent les femmes de la propriété foncière. Des preuves anecdotiques suggèrent que les droits fonciers des femmes chefs de ménage sont plus sûrs que les droits des femmes dans les ménages dirigés par des hommes (De Ferranti et al. 2002).

Même si une femme ne détient pas le titre de propriété - il est rare d'en trouver une qui ait un titre, les femmes travaillent généralement la terre que possède leur mari. Elles vivent avec, soutiennent et collaborent avec la famille [du mari ou du père] pour s'assurer qu'elles-mêmes et leurs enfants peuvent manger, que les enfants peuvent aller à l'école, qu'elles peuvent payer leurs besoins de santé, etc.

Les groupements communautaires et paysans doivent élaborer un plan stratégique définissant les priorités et les objectifs pour fusionner les problèmes des femmes et les droits fonciers, puis lancer un programme auquel toutes les organisations de femmes peuvent participer. Il devrait y avoir plus de formation pour les femmes, et d'un soutien accru pour renforcer leurs capacités techniques, politiques, sociales et économiques. Les plus importants sont donc la sensibilisation, la formation et l'action. Il est nécessaire que les groupements communautaires et paysans sensibilisent les femmes à ces questions. Malheureusement, les femmes haïtiennes rurales ont du mal à s'organiser autour du genre à plusieurs niveaux. Premièrement, les femmes souffrent de niveaux élevés d'analphabétisme et de manque d'éducation, de sorte que même lorsqu'elles font partie d'organisations paysannes, elles ne sont pas en mesure de prendre de nombreuses décisions au sein du mouvement des femmes. Deuxièmement, les femmes n'ont pas de moyens économiques en Haïti. Elles n'ont pas les ressources nécessaires pour

défendre leurs droits ou pour résoudre les problèmes liés à la terre.

Ressources forestières et production de charbon de bois

Haïti est tristement célèbre pour être l'une des régions les plus déboisées au monde ; la croissance démographique et la demande croissante d'énergie et de terres arables étant couramment citées comme les moteurs directs de la perte et de la dégradation extrêmes des forêts au cours du siècle dernier. Alors que les statistiques de la FAO qui font état d'une couverture forestière de 2 % à 4 % sont souvent utilisées comme référence^{111, 112}, des classifications locales plus rigoureuses de la couverture terrestre locale montrent que la superficie forestière se situe entre 19,5 % et 32,4 %, selon les données et les méthodes utilisées¹¹³. Cela incite à réévaluer le discours prédominant sur la dégradation de l'environnement et l'utilisation des ressources forestières dans le pays. Parmi les zones forestières, les plantations de café et de cacao représentent une grande partie de cette couverture (50% dans le cas du café)¹¹⁴.

La majorité (plus de 90%) des ménages haïtiens satisfont leurs besoins énergétiques en utilisant le charbon de bois et le bois de chauffage, car seulement un tiers environ des ménages ont accès à l'électricité – et ceux principalement dans les zones urbaines¹¹⁵. En fait, environ 10 000 sacs de charbon de bois sont utilisés par jour¹¹⁶. Les hommes et les femmes participent activement à la production de charbon de bois, tandis que les femmes sont les principales commerçantes et utilisatrices de cette source d'énergie à base de bois (pour la cuisine et le nettoyage)¹¹⁷. Il s'agit donc d'une question pertinente à la fois pour la gestion de l'égalité des sexes et de l'environnement.

Avec une demande nationale stable en charbon de bois, il s'agit souvent d'une source de revenus principale ou complémentaire pour les familles rurales pauvres¹¹⁸. Alors que la production de charbon de bois a longtemps été considérée comme non durable, les pratiques impliquant la coupe d'arbres à croissance rapide tels que le cassia et l'acacia (qui taillis et repoussent en 4 à 6 ans) remettent en question cette affirmation qui prévaut dans les récits de développement vert¹¹⁹. C'est pourquoi l'intérêt augmente sur la manière d'intégrer, plutôt que d'éliminer, la production et l'utilisation du charbon de bois dans les programmes et les projets.

En raison des rôles et des responsabilités différenciés des hommes et des femmes au sein du ménage et de l'économie, l'utilisation prévue et les préférences en matière de ressources forestières sont souvent différentes entre les hommes et les femmes. Par exemple, de récentes initiatives de reboisement en Haïti menées par le CCAF ont révélé que les hommes avaient tendance à privilégier les espèces d'arbres pour la production de charbon de bois et la construction, tandis que les femmes exprimaient des préférences pour les arbres fruitiers et les cultures maraîchères à intégrer dans les jardins potagers¹²⁰. Dans certaines régions d'Haïti, il peut également y avoir des tabous autour de l'utilisation, de la plantation ou de la coupe de certaines espèces d'arbres¹²¹. Avec la prédominance des hommes dans les postes de leadership spirituel¹²², leur pouvoir et leur contrôle sur les systèmes de croyance qui façonnent ces pratiques peuvent être particulièrement pertinents, mais c'est un aspect

111FAO (2010) – FRA

112FAO (2015) – FRA

113Églises et al. (2014)

114CIAT (2011) – chaînes de valeur du café

115EMMUS (2012) – de l'USAID (2016)

116FAO (vérifier la référence de <http://www.haitilibre.com/article-17656-haiti-environnement-l-onu-appelle-haiti-aux-bonnes-pratiques-environnementales-et-agricoles.html>)

117PNUE (2016) Rapport sur le charbon de bois

118PNUE (2016) – rapport sur le charbon de bois

119Voir : <https://haitiliberte.com/charcoal-is-not-the-cause-of-haitis-deforestation/>

120Canada-PNUD (2017)

121Voir par exemple : Tarter (2015)

122USAID (2016) – évaluation de genre

largement inexploré et négligé des efforts de renforcement de la résilience climatique et de l'intégration du genre qui impliquent des efforts de reboisement. En effet, l'évaluation des précédentes tentatives de reboisement en Haïti indique que les interventions sont plus fructueuses lorsque les populations locales sont fortement incitées à assurer la survie des semis et à maintenir le couvert arboré¹²³.

Accès à des terres productives

En Haïti, les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre dans l'agriculture, contribuant à tous les aspects de la production et en particulier à la commercialisation et au commerce¹²⁴, mais la propriété et les droits sur les ressources foncières productives sont fortement déséquilibrés en fonction du sexe. Les statistiques nationales en témoignent, avec seulement 9% de propriétaires fonciers dans le pays étant des femmes, alors que 20% de femmes sont copropriétaires d'un bien immobilier¹²⁵. Le régime foncier est réglementé par un code civil (édicte en 1962), qui exige l'enregistrement foncier pour toutes les terres, mais un tiers des parcelles n'ont pas de titre légalement reconnu, tandis que 19% de la propriété foncière est de facto déclarée par un reçu *de vente*¹²⁶, indiquant que la situation foncière est incertaine et fragile dans de nombreux ménages haïtiens.

La plupart des ménages ruraux (80%) ont accès à au moins un hectare de terre¹²⁷, avec le changement climatique et la dégradation des sols cependant, la productivité des terres est en baisse. Les terres fertiles pourraient avoir diminué de 70 % depuis les années 1970¹²⁸; en fait, les estimations font état d'une perte de 10 000 à 15 000 hectares fertiles par an en raison de l'érosion liée à une combinaison de pratiques d'utilisation des terres et du changement climatique¹²⁹.

Haïti a un régime foncier particulier et très informel ancré dans des relations familiales traditionnelles qui se structurent autour du patriarcat familial, ou « lakou »^{130, 131}. La terre est généralement transmise par héritage et distribuée aux enfants, ce qui a contribué à la fragmentation des terres en parcelles de plus en plus petites au fil du temps. A chaque génération, la situation successorale est réévaluée, de sorte que les rapports au foyer et à la terre peuvent être impermanents et instables pour les familles d'une génération à l'autre¹³².

Pour les femmes et les filles, ces coutumes foncières constituent un sérieux obstacle à l'accès et à la sécurisation de leurs droits sur les terres productives. Bien que l'héritage soit bilatéral, les filles et les fils étant inclus dans le partage des terres et des foyers, les filles reçoivent traditionnellement des héritages plus petits^{133, 134}. La loi haïtienne sur le mariage reconnaît que les hommes et les femmes ont des droits égaux en matière d'héritage, mais les femmes ont peu de recours légaux et intuitifs pour affirmer ces droits, car les unions de fait et les unions non officielles sont extrêmement courantes¹³⁵. Dans le cas des enfants adoptés, ceux nés du mariage et les «restaveks» (enfants travailleurs domestiques, qui sont souvent des jeunes filles), ils ne sont pas reconnus dans les arrangements héréditaires informels ; de plus, ils conservent leurs noms de famille d'origine et n'ont par conséquent

123PNUE (2016) Rapport sur le charbon de bois

124MCFDF

125FNUAP (2017)

126FAO (nd) – base de données sur les droits fonciers

127FAO (nd) – base de données sur les droits fonciers

128USAID (2015) – Rapport ICTP

129 Arias, Brearly et Damais (2006)

130CIRAD (2016) – prob foncier

131FAO (nd) – base de données sur les droits fonciers

132CIRAD (2016) – prob foncier

133Gardella (2006) - de l'USAID (2016)

134Nourrir l'avenir (2016) - évaluation du paysage de l'USAID et non d'oxfam .

135Nourrir l'avenir (2016) - évaluation du paysage de l'USAID et non d'oxfam .

aucun droit légal sur les terres héritées¹³⁶.

Pour les ménages sans terre, le métayage est courant, notamment dans le cadre d'accords informels du « mèt tè », selon lequel jusqu'à la moitié de la production agricole est collectée par les propriétaires¹³⁷, majoritairement des hommes. De plus, ces parcelles sont souvent les terres les plus éloignées et les plus dégradées^{138, 139}. Dans les pratiques polygames haïtiennes - qui représentent jusqu'à un tiers des unions¹⁴⁰ - les épouses secondaires n'ont pas le même statut familial, mais les hommes peuvent toujours percevoir les rendements et donc les revenus de leurs fermes ou jardins¹⁴¹.

Dans l'ensemble, la situation des droits fonciers et de l'accès à la terre est particulièrement précaire pour les ménages d'agriculteurs pauvres et sans terre dirigés par des femmes, et cela est profondément lié à la vulnérabilité climatique. Étant contraintes de cultiver sur de petites parcelles non fertiles et des pentes abruptes, la sécurité des moyens de subsistance et le bien-être de ces familles marginalisées sont particulièrement menacés par l'intensification des sécheresses prolongées, des tempêtes tropicales extrêmes et des catastrophes naturelles¹⁴². En effet, les conflits autour de ressources productives de plus en plus rares se sont multipliés ces dernières années^{143, 144}. D'autres conflits fonciers peuvent émerger de catastrophes naturelles, car les enquêtes post-séisme ont révélé que les populations urbaines sont retournées dans les zones rurales pour cultiver ou revendiquer des terres¹⁴⁵.

Accès aux services de vulgarisation et aux finances

Avec la prévalence des projets d'aide rurale des donateurs, des ONG et du secteur privé, les services de vulgarisation agricole sont facilement disponibles en Haïti - bien que la part des services publics de vulgarisation ait diminué au cours des dernières décennies¹⁴⁶. Selon une étude de la Banque mondiale (2013), les hommes et les femmes ont les mêmes chances de recevoir des services de vulgarisation agricole dans certaines régions d'Haïti, bien que cela soit probablement dû à une demande plus élevée des femmes et à la recherche active de ces services, plutôt qu'à un résultat de l'égalité d'accès entre les sexes¹⁴⁷. De plus, le rapport a constaté qu'il y a moins de résultats positifs de la formation agricole parmi les ménages dirigés par des femmes.

En termes de crédit, le MCFDF souligne que les critères d'éligibilité des institutions de microfinance créent des barrières qui empêchent les femmes d'accéder à des fonds suffisants pour mettre en œuvre efficacement des projets agraires ou faire la transition vers d'autres secteurs économiques^{148, 149}. Les femmes étant des acteurs clés des chaînes de valeur agricoles, en particulier la commercialisation et la vente des produits, le faible accès au crédit est une occasion manquée de renforcer leur résilience climatique et d'accroître la sécurité des moyens de subsistance.

136FAO (nd) – base de données sur les droits fonciers

137FAO (nd) – base de données sur les droits fonciers

138FAO (nd) – base de données sur les droits fonciers

139Nourrir le futur (2016)

140<http://www.rebuildingrespectforwomen.org/haiti.html>

141FAO (nd) – base de données sur les droits fonciers

142USAID (2016)

143USAID (2016)

144Rapport alternatif (2011)

145Rapport alternatif (2011)

146Nourrir le futur (2016)

147La Banque mondiale (2013)

148MCFDF 2014. Politique d'égalité femmes hommes 2014-2034

149USAID (2016)

5. Violence basée sur le genre (VBG) et exploitation, abus et harcèlement sexuels (SEAH)

En Haïti, la violence basée sur le genre (VBG) est un problème omniprésent, et les structures juridiques et judiciaires actuelles ne traitent pas adéquatement cette vulnérabilité. C'est un obstacle majeur à l'autonomisation des femmes et des filles, car cela réduit leur capacité à participer pleinement aux sphères publiques et privées de la vie. Une femme haïtienne sur trois âgée de 15 à 49 ans a subi des violences physiques et/ou sexuelles, et le taux de violence conjugale a augmenté depuis 2005¹⁵⁰.

Les catastrophes climatiques et naturelles ne font qu'augmenter l'incidence, car il a été signalé que la violence et les agressions sexuelles dans les camps de personnes déplacées et les camps de secours ont été signalés comme très répandus^{151, 152}. La Banque mondiale résume que la recherche indique que les femmes et les filles sont jusqu'à 14 fois plus susceptibles d'être blessées lors d'une catastrophe. Pour celles qui survivent, les catastrophes induites par le climat peuvent amplifier les inégalités entre les sexes, les rendant plus vulnérables à la VBG, même lorsque la vie des autres peut reprendre son cours normal.

Solidarité Fanm Ayisyèn (Haitian Women's Solidarity - SOFA) - organisation féministe haïtienne d'environ 10 000 membres à l'échelle nationale, dont 80% sont des paysannes - ainsi que la Global Justice Clinic et l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti ont également présenté un cas convaincant sur la façon dont l'accaparement des terres est une source de violence contre les femmes et d'autres violations des droits humains dans le pays¹⁵³.

La majorité des cas de VBG passent inaperçus et ne sont pas signalés - car les enquêtes les plus récentes indiquent que 43,1 % des femmes n'en ont jamais parlé à personne, alors que 65% des femmes n'ont pas cherché d'aide d'aucune sorte¹⁵⁴. Lorsqu'ils demandent de l'aide, c'est le plus souvent parmi les membres de la famille et les voisins¹⁵⁵, car les signalements officiels s'accompagnent de la peur de la violence de la vengeance de la part des agresseurs et la perception que les voies officielles sont inefficaces en termes de suivi¹⁵⁶. En effet, la prévalence de la violence policière ciblant les femmes et d'autres groupes marginalisés décourage inévitablement la dénonciation des agresseurs ou le dépôt de plaintes officielles concernant des conflits de toute nature¹⁵⁷. Parmi les cas de violence signalés en 2009 – 2011, la majorité était de nature physique (59,74 %), suivie des violences sexuelles (29,80 %), tandis que les cas de violence psychologique et économique constituaient une minorité (respectivement 5,88 % et 4,58 %) ¹⁵⁸ bien que très peu de ces cas fassent l'objet d'enquêtes ou de poursuites¹⁵⁹. Voir les données ci-dessous de la base de données mondiale d'ONU Femmes sur la violence à l'égard des femmes:¹⁶⁰

150EMMUS (2012)

151Rapport alternatif (2011)

152HRW (2018) - <https://www.hrw.org/world-report/2018/country-chapters/haiti>

153 https://chrgj.org/wp-content/uploads/2022/04/220331_SOFA_GJC_IJDH_Submission-to-Special-Rapporteur_English.pdf

154EMMUS (2012)

155EMMUS (2012)

156USAID (2016)

157République d'Haïti (2016) - Rapport de l'ONU sur la commission des droits de l'homme

158DU PFS GENDER ASSESSMENT : Kay Fanm et SOFA - qui accueillent majoritairement des femmes et filles maltraitées - Gheskio et Médecins sans Frontières / MSF France

159Rapport alternatif (2011)

160<https://evaw-global-database.unwomen.org/en/countries/americas/haiti>

Prevalence Data on Different Forms of Violence against Women:

Lifetime Physical and/or Sexual Intimate Partner Violence : 26 % ⁽¹⁾
 Physical and/or Sexual Intimate Partner Violence in the last 12 months : 13.9 % ⁽²⁾
 Lifetime Non-Partner Sexual Violence : Official National Statistics Not Available
 Child Marriage : 14.9 % ⁽³⁾

Reports submitted by UN Human Rights Bodies:

[Report of the Special Rapporteur on Violence against Women, its Causes and Consequences
 Concluding observations of the Committee on the Elimination of Discrimination against Women \(CEDAW\)](#)
[Report of the Working Group on the Universal Periodic Review \(UPR\)](#)

Gender Equality Indexes:

Gender Inequality Index Rank : 152 ⁽⁴⁾



Même lorsque des cas sont signalés, la justice pour les victimes de VBG est entravée par le déséquilibre important entre les sexes en Haïti. Système légal. En 2016, il n'y avait que 32 femmes juges sur un total de 615 ¹⁶¹ et aujourd'hui, les pourcentages restent à peu près les mêmes. De plus, les femmes étant représentées de manière disproportionnée parmi la population peu instruite et vivant dans la pauvreté, elles ont généralement un accès plus limité à l'aide juridique et aux systèmes judiciaires ¹⁶².

Actuellement, il n'y a pas de législation spécifique pour faire face à la violence domestique ou au harcèlement sexuel, et bien que le viol ait été criminalisé il y a un peu plus d'une décennie, il est alarmant que la loi ne reconnaisse toujours pas le viol conjugal comme un crime. Bien que le gouvernement ait fait des efforts pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, avec le soutien du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et d'autres organismes, les récentes crises politiques et les catastrophes naturelles ont entravé la réforme et l'adoption effectives de législations protectrices sur le genre. ^{163, 164}.

Compte tenu de ce contexte de VBG en Haïti, il existe un risque que tout changement dans l'équilibre des pouvoirs que le projet pourrait causer et exacerber la VBG, y compris l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (SEAH), et par conséquent, le Projet a identifié cela comme un risque modéré (Risque 08 – voir Annexe 6[a] – SESP ; voir également Annexe 6[b] – ESMF, qui comprend une évaluation préliminaire des risques SEAH réalisée pendant la phase de conception et une liste initiale de mesures d'atténuation).

Il convient de noter qu'au cours de l'EIES, le Projet procédera à une évaluation approfondie des risques SEAH. Le Projet mettra ensuite à jour les mesures d'atténuation et les inclura dans le PGES, afin de prévenir, d'atténuer et de répondre à ces risques SEAH. Le projet respectera les politiques du PNUD et du GCF en matière de protection contre le harcèlement, le harcèlement sexuel, la discrimination et l'abus d'autorité, ainsi que les mesures spéciales de protection contre l'exploitation et les abus sexuels. Le PNUD demandera aux contractants, fournisseurs et partenaires d'adhérer à une tolérance zéro pour la conduite en matière de comportement SEAH et de s'engager à prendre des mesures adéquates en cas d'allégations de SEAH, en l'absence de quoi, les accords contractuels peuvent être résiliés. D'autres mesures d'atténuation comprendront, mais sans s'y limiter ce qui suit:

161DU PSF : Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, Service Juridique, 2013, cité dans « Diagnostic des inégalités de genre » 2016 par ONU Femmes

162Rapport alternatif (2011)

163HRW (2018). Consulté en mai 2018 ; mis à jour en 2018 ; disponible sur : <https://www.hrw.org/world-report/2018/country-chapters/haïti>

164USAID (2016)

- Organisation de sessions de formation et de sensibilisation du personnel du projet et de la population cible sur les questions SEAH en collaboration avec le Ministère de la Condition Féminine et des Droits des Femmes.
- Mise en place d'un mécanisme de règlement des griefs distinct centré sur les survivants pour répondre de manière adéquate aux incidents SEAH.
- Intégration du Ministère de la Condition Féminine et des Droits des Femmes dans le comité technique d'exécution du projet
- Encouragement aux autorités compétentes afin qu'elles traitent juridiquement les questions liées aux SEAH.

6. Cadres juridiques, politiques et administratifs pour la protection des femmes et l'égalité des sexes

Plusieurs constitutions se sont succédé et la première à marquer un tournant pour la situation des femmes est la Constitution de 1950, leur garantissant le droit de vote. La Constitution en vigueur, adoptée le 10 mars 1987 par une Assemblée constituante, approuvée par référendum le 29 mars 1987, telle qu'amendée, consacre sans équivoque le principe de l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi et l'égalité des droits dans la protection et la jouissance des droits de l'homme (articles 17, 18, 19, 28, 32.1 et 32.6). Le principe d'un quota de 30% de femmes dans tous les postes de décision de la vie nationale, notamment dans les services publics, a été reconnu en 2012 dans la version dite amendée, à l'article 17-1, de la Constitution de 1987.

Ainsi, au niveau de la législation nationale, les nombreuses lois publiées entre 1825 et 1826 contenaient des dispositions discriminatoires qui ont été maintenues jusqu'au XXe siècle : le Code civil (27 mars 1825) et le Code pénal (19 mai 1826), inspirés de la Code Napoléon français, ont été modifiés beaucoup plus tard, en 1982 et 2005, éliminant en grande partie les aspects discriminatoires à l'égard des femmes ; en revanche, le Code de procédure civile du 3 mai 1825 et le Code d'instruction criminelle du 12 avril 1826 ne reconnaissent pas le droit à la femme mariée d'ester en justice. Pour le code du commerce du 28 mars 1826 ; (art. 4) une femme ne peut avoir le statut de commerçant sans le consentement de son mari. Seul le Code du travail de 1961 affirme l'égalité des sexes en matière d'accès à l'emploi, au traitement et au salaire.

Le **Ministère de la femme et des droits des femmes (MCFDF)** est chargé de veiller à ce que les accords et conventions signés (nationaux et internationaux) soient mis en œuvre, dans le cadre de sa mission plus large de guider la formulation, la mise en œuvre et l'application de politiques publiques équitables. Récemment, l'adoption du projet de loi sur l'égalité entre les sexes ainsi que la mise en œuvre du Plan national pour l'égalité entre les sexes et du Plan national de lutte contre l'égalité entre les sexes (2017), attestent des efforts continus d'Haïti pour protéger les droits des femmes¹⁶⁵. Les interventions du ministère sont réparties en quatre pôles: la Direction de la promotion des droits de la femme (DPDDF), la Direction de l'analyse genre (DPAG), la Direction des affaires administratives (DAF) et la Direction de la coordination des directions départementales.

Les représentants du MCFDF (ou Points Focaux Genre) sont en place dans les ministères et les structures étatiques pour coordonner et collaborer sur les droits des femmes et l'égalité des sexes dans la sphère publique. Notamment, une fonction clé de ce département est la production d'analyses nationales sur le genre et d'activités de sensibilisation et de formation. Cependant, le MCFDF fait face à une allocation budgétaire insuffisante, ainsi qu'à des ressources humaines et des capacités techniques limitées pour mener à bien sa mission, tandis qu'un manque de réglementation pour le fonctionnement

¹⁶⁵Rapport alternatif (2011)

de cette institution stratégique signifie que son niveau d'autorité et d'influence dans l'orientation de la gouvernance les activités sont faibles¹⁶⁶.

Le Bureau de lutte contre les violences faites aux femmes (*Bureau de Lutte contre la Violence Faite aux Femmes*) créée en 2014, regroupe trois ministères (Condition Féminine, Santé et Justice). Sa gestion est formalisée selon un protocole signé par les trois ministères. Le dit Bureau est un bureau de service public offrant un soutien et une prise en charge de qualité aux femmes et aux filles victimes de violences spécifiques et garantissant l'accès à l'information et une réponse rapide aux cas.

Code criminel – En vertu de la loi haïtienne, le viol est classé comme un crime et est donc soumis à un délai de prescription de 10 ans. Le viol n'est pas considéré comme un « *crime de sang* », c'est-à-dire un crime ayant entraîné la mort d'une personne ou un crime politique. La peine maximale pour viol en Haïti est de dix ans de prison si la victime est majeure et de 15 ans maximum si la victime est mineure âgée de moins de 15 ans. Le décret du 6 juillet 2005 a modifié l'article 278 du Code pénal relatif au viol. Le décret a changé la catégorisation du viol d'un crime contre les mœurs à un crime contre la personne. Tout en apportant des changements positifs, le décret n'abordait pas correctement la question du viol et de la violence sexuelle car il ne définissait pas avec précision le crime de viol et n'énumérait pas ses éléments. Les juges et les procureurs sont donc obligés de recourir à des définitions du viol trouvées en dehors du code¹⁵ conduisant ainsi à une application incohérente du décret et à un niveau généralement faible de prévisibilité dans la manière dont les affaires seront traitées.

L'intégration de politiques et de planifications sexospécifiques et sensibles au genre est un élément essentiel d'une gestion efficace et stratégique des impacts du changement climatique. Dans l'ensemble, les mécanismes et les plans de réforme d'Haïti pour l'égalité des sexes sont basés sur un certain nombre d'accords et de conventions internationaux pour les droits des femmes. Plusieurs de ces instruments ont été ratifiés en Haïti, notamment :

- La Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui 2 septembre 1952
- la Convention sur les droits politiques de la femme, 31 juillet 1957 (Veuillez noter que la femme haïtienne a le droit de vote depuis 1950)
- la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), 7 avril 1981
- la Convention relative à la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'éducation, 15 octobre 1984
- le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 23 novembre 1990
- la Convention relative aux droits de l'enfant, 23 décembre 1994
- la Convention interaméricaine sur la prévention, la répression et l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 3 avril 1996

Gouvernance du changement climatique et genre en Haïti - Il existe peu de liens entre les structures de gouvernance du changement climatique en Haïti et les cadres établis pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (c.-à-d. MCFDF, Politique nationale d'égalité des sexes)¹⁶⁷. Le Programme d'action national d'adaptation (NAPA, 2006, révisé en 2017) et la Politique nationale sur le changement climatique (PNCC, 2017) - tous deux alignés sur l'Accord de Paris de la CCNUCC -

¹⁶⁶PNUD (2016) - *Projet de Renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières aux changements climatiques en Haïti* (ACC - PNUD/FEM/MDE)

¹⁶⁷USAID (2016)

promettent l'intégration du genre dans tous les aspects de sa mise en œuvre, mais des détails sur les mesures spécifiques pour lutter contre les inégalités entre les sexes font défaut¹⁶⁸. Dans la Deuxième Communication Nationale sur le Changement Climatique (DCNCC), les considérations de genre ont été prises en compte dans quatre domaines prioritaires liés à l'adaptation au changement climatique : agriculture et sécurité alimentaire, gestion des ressources en eau, gestion des catastrophes et des risques, et santé. La *Direction des Changements Climatiques* du ministère de l'Environnement (MDE) est principalement responsable des stratégies nationales sur le changement climatique et veille à la prise en compte du genre dans ses initiatives. Ce département participe à un consortium sur le changement climatique avec le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Agriculture.

Un [système national de réduction des risques de catastrophe](#) est en place, coordonné par 10 ministères, et un plan de réduction des risques de catastrophe a été élaboré. Bien que les plans d'adaptation au changement mentionnent les risques de catastrophe comme un domaine prioritaire, la coordination et le partage d'informations entre les deux sont limités¹⁶⁹. Les activités quotidiennes de réduction des risques de catastrophe sont supervisées par la Direction de la Protection Civile (DPC), qui est gérée par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales. Les femmes sont très vulnérables aux impacts sur les moyens de subsistance des événements climatiques extrêmes et des catastrophes naturelles, tandis que la forte incidence de la VBG dans les abris d'urgence est très préoccupante¹⁷⁰. Le Plan national d'urgence (2015) pour la planification des urgences prend en compte les vulnérabilités spécifiques des femmes (et d'autres groupes vulnérables tels que les personnes handicapées), mais l'inclusion des femmes dans les comités de planification est incohérente et faible à tous les niveaux administratifs¹⁷¹. Les agences donatrices soutiennent le développement de pratiques de protection du genre dans les abris d'urgence temporaires et des activités de renforcement des capacités et de formation sont en cours pour soutenir les réponses aux catastrophes et aux situations d'urgence sensibles au genre dans le pays¹⁷².

7. Considération de conception spécifique au projet résultant de l'évaluation de genre

Bien qu'Haïti soit confronté à des défis en ce qui concerne ses capacités et ses ressources en matière de gouvernance des bassins versants et d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques¹⁷³,¹⁷⁴, le pays tente de faire des progrès dans la gestion améliorée et intégrée de l'eau malgré des revers significatifs liés aux récentes catastrophes naturelles et à la corruption politique. Il existe une grande variété de soutiens de la part d'organismes donateurs, de gouvernements étrangers, d'ONG internationales et de chercheurs qui visent à renforcer les capacités et à soutenir Haïti dans son engagement à renforcer la résilience climatique et à donner la priorité à l'égalité des sexes dans ses politiques et sa planification.

L'évaluation de genre réalisée met en évidence les complexités des relations de genre en Haïti et identifie les obstacles à l'égalité des sexes. L'analyse sert de base, soutenant l'identification des opportunités en vue d'améliorer les approches sensibles au genre des activités de gestion et de

168USAID 2016

169PNUD (2018) – Leçons du PAN

170Rapport alternatif (2011)

171USAID (2016) - (vérifier les références : 189, 190)

172USAID (2016)

173Stoa (2017)

174PNUD (2018) – PAN : les leçons d'Haïti

réduction des risques dans le contexte de l'adaptation au changement climatique.

Sur la base de cette analyse, les défis et opportunités suivants sont mis en évidence pour une gestion intégrée sensible au genre des inondations et le développement d'infrastructures vertes et grises dans le contexte de l'adaptation au changement climatique en Haïti sont mis en évidence :

- I. Les femmes sont disproportionnellement vulnérables aux inondations et au changement climatique, ce qui a des répercussions sur leurs moyens de subsistance, leur santé et leur sécurité, et sur les charges de travail non rémunéré :
 - Une majorité de femmes et de ménages dirigés par des femmes dépendent de l'agriculture pour leur subsistance, ce qui les rend vulnérables au changement climatique et aux inondations. Elles ont tendance à produire certaines des cultures les plus vulnérables et sont plus susceptibles d'être confrontées à des obstacles tels que des terres improductives et un régime foncier précaire.
 - Les risques pour la santé associés aux inondations et au changement climatique sont plus élevés pour les femmes (en particulier les femmes enceintes et allaitantes) ainsi que pour les autres populations vulnérables (par exemple, les enfants et les personnes âgées). Les femmes assument également le travail de soins primaires au sein du ménage, par conséquent, l'augmentation des charges de santé a un impact sur la pauvreté en temps des femmes.
 - Les femmes sont exposées à des risques élevés de violence pendant et après les catastrophes : [les analyses rapides](#) menées après le tremblement de terre de 2021 par des organisations humanitaires, par exemple, ont révélé que la violence sexiste est devenue une crise post-catastrophe. 70 % des femmes et des hommes interrogés ont déclaré que leur peur des violences sexuelles avait augmenté depuis le tremblement de terre. 43 % des leaders communautaires et 75 % des jeunes affirment que la VBG a augmenté depuis le tremblement de terre. 70 % des organisations affirment que les femmes et les filles sont les plus exposées au risque de VBG.
 - Les changements climatiques tels que les inondations ou la sécheresse imposent un fardeau supplémentaire de travail non rémunéré aux femmes, car elles sont principalement responsables de l'utilisation et de l'approvisionnement en eau de la famille/communauté.

Grâce à l'activité 1.1, qui vise à renforcer les capacités des groupes d'agriculteurs ainsi que des coopératives et associations de femmes, des sous-activités spécifiques de transformation du genre ont été conçues pour garantir que les défis sus mentionnés sont relevés. En outre, la distribution de coupons alimentaires (Activité 2.3) ciblera également les ménages vulnérables, avec un accent particulier sur les ménages dirigés par des femmes, des femmes et des veuves.

- II. Il existe un fossé institutionnel et politique entre les hommes et les femmes. L'égalité des sexes n'est pas pleinement prise en compte dans les stratégies ou les plans d'action d'Haïti en matière de changement climatique, de risques de catastrophe et de gestion des ressources en eau ; de ce fait, les mesures visant à promouvoir des adaptations sensibles au genre et à atténuer les impacts sexospécifiques font défaut. Les femmes et les associations de femmes ne participent pas pleinement à l'élaboration des politiques et aux décisions relatives à la gestion des ressources en eau, aux risques de catastrophe et au changement climatique à tous les niveaux.
- III.

Les activités 3.1 et 3.2 permettront de relever ce défi. Ces activités visent à améliorer la législation haïtienne sur l'eau, à renforcer les capacités nationales, ainsi que le cadre de gouvernance au niveau des bassins versants, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale.

8. Recommandations extraites des programmes existants sur la résilience climatique et le genre en Haïti

Leçons apprises

Les leçons tirées des programmes et projets antérieurs dans le pays et ailleurs peuvent être exploitées pour améliorer le potentiel de transformation de la gestion intégrée des inondations et du contrôle efficace des inondations grâce à la conservation des sols dans la région de Trois Rivières et assurer une participation et un partage des avantages équitables entre les hommes et les femmes.

Un récent examen croisé des politiques, des institutions et des interventions en matière de gouvernance des ressources en eau dans plusieurs pays mené par le PNUD (2017)¹⁷⁵ a révélé que les approches sensibles au genre devraient :

- Établir une collaboration étroite avec les services publics chargés des ressources en eau, en veillant à ce que la conception et l'installation des infrastructures et des installations d'eau soient basées sur des évaluations sensibles au genre ;
- Renforcer la capacité des représentants des autorités locales à assurer la participation effective et le leadership des femmes dans les mécanismes de gestion de l'eau ;
- Soutenir les communautés dans le respect des principes d'équité entre les sexes lors de la création de groupes d'utilisateurs de l'eau ;
- Soutenir les autorités municipales et les communautés locales pour développer et maintenir des mécanismes sociaux pour une répartition équitable des ressources en eau entre les sexes ;
- Veiller à ce que les partenariats avec le secteur privé incluent un engagement en faveur de l'égalité des sexes et que les femmes bénéficient d'un accès égal à la formation technique ou à la gestion, à l'apprentissage entre pairs et à d'autres ressources.

En ce qui concerne le secteur agricole et la résilience au changement climatique, le PNUD (2016) recommande que les initiatives sensibles au genre doivent¹⁷⁶:

- Comblent le fossé en matière d'accès à la terre : Éliminer la discrimination en vertu de la loi ; Reconnaître l'importance et le pouvoir des droits fonciers coutumiers ; Éduquer les fonctionnaires et les évaluer sur les objectifs de genre ; Sensibiliser les femmes aux droits fonciers ; Veiller à ce que la voix des femmes soit entendue ; Ajuster les procédures bureaucratiques ; Recueillir des données ventilées par sexe pour la conception et le suivi des politiques
- Comblent l'écart sur les marchés du travail ruraux : Cibler les multiples compromis des femmes ; Réduire les inégalités entre les sexes dans le capital humain ; Capitaliser sur les programmes de travaux publics ; Renforcer les droits et la voix des femmes
- Comblent le fossé des services financiers ; Promouvoir la littératie financière ; Concevoir des

¹⁷⁵Canada-PNUD (2017)

¹⁷⁶PNUD (2016) – module 3 de formation sur le genre, le changement climatique et la sécurité alimentaire

produits qui répondent aux besoins des femmes; Promouvoir une culture favorable aux femmes et à leur autonomisation; Comblent le fossé du capital social grâce aux groupes de femmes ; Utiliser la technologie et des canaux de distribution innovants

- Comblent le fossé technologique ; Développer des technologies et des environnements qui répondent aux besoins des femmes ; Améliorer les services de vulgarisation ; Développer les écoles d'agriculture de terrain.

En ce qui concerne les systèmes de reboisement et d'agroforesterie dans le contexte du changement climatique, l'IUNC (2008) a recommandé que les initiatives sensibles au genre¹⁷⁷ aient les caractéristiques suivantes:

- Dès le début, assurer la pleine participation et l'intégration des femmes des communautés locales et promouvoir une attention systématique à la participation des femmes au développement forestier dans les politiques, les stratégies et les efforts de renforcement des capacités liés à la conservation et au développement durable des forêts et des arbres et à leur utilisation .
- Les programmes devraient promouvoir l'égalité d'accès des femmes à la propriété foncière et aux autres ressources nécessaires à une participation socio-économique efficace à la gestion des forêts et aux stratégies d'atténuation du changement climatique (par exemple, la terre, le capital, l'assistance technique, la technologie, les outils, l'équipement, les marchés et le temps).
- Les femmes et les hommes doivent être formés aux méthodes et aux technologies forestières, y compris aux techniques de pépinière, à la sélection des sites et à la sélection des espèces, à la préparation des terres, à la plantation, au désherbage et à l'entretien.

Conception et mise en œuvre du projet

Les avantages pour les femmes de ce projet ont été optimisés en promouvant la pleine implication des femmes dans la prise de décision concernant la gestion intégrée des inondations aux niveaux communautaire et institutionnel, ainsi que les intendants des systèmes agroforestiers, jouant un rôle clé dans la sélection des espèces et la transformation des produits. En outre, comme lors de la conception du projet, des efforts importants continueront d'être déployés lors de la mise en œuvre, afin d'assurer une participation équitable des femmes. De plus, au-delà de la phase de mise en œuvre, la participation égale des femmes sera poursuivie et atteinte dans la gestion continue et la gouvernance de l'eau, en particulier au sein des comités de gouvernance de l'eau.

En tenant compte des dimensions de genre dans la conception et la mise en œuvre du projet, cette proposition vise à identifier et à intégrer des interventions pour fournir des résultats sensibles au genre et transformateurs.

La conception et la mise en œuvre du projet tiendront compte des implications sexospécifiques suivantes :

- Stratégies spécifiques pour inclure / cibler les ménages dirigés par des femmes ;
- Différentes mesures d'incitations à la conservation auxquelles sont confrontées les femmes ;
- Identification des lacunes en matière d'égalité des sexes grâce à l'utilisation de données ventilées par sexe permettant l'élaboration d'un plan d'action sur le genre pour combler ces lacunes, en consacrant des ressources et de l'expertise à la mise en œuvre de telles stratégies, en surveillant les résultats de la mise en œuvre et en tenant les individus et les institutions responsables des résultats qui promouvent l'égalité des sexes.
- Plaidoyer et sensibilisation sont ajustés pour refléter le plus efficacement les différences

177IUNC (2008) – Reboisement, boisement, déforestation, changement climatique et genre

sexospécifiques. Les stratégies utilisées dans le projet sont ensuite adaptées, en tenant compte de ces différences ;

- Inclusion d'un poste de spécialiste du genre / fourniture de conseils au sein du projet pour mettre en œuvre des activités liées au genre.

Au cours de la mise en œuvre du projet, des évaluations qualitatives seront menées sur les avantages sexospécifiques qui peuvent être directement associés au projet. Cela sera incorporé dans le rapport annuel sur la mise en œuvre du projet, le rapport à mi-parcours et l'évaluation finale. Les indicateurs permettant de quantifier la réalisation des objectifs du projet en matière d'égalité des sexes comprendront les hommes et les femmes qui ont eu accès à des solutions abordables, le nombre d'hommes et de femmes employés à partir des emplois créés par le projet, les opportunités de formation, la gestion des connaissances et la diffusion de l'information.

Engagement des parties prenantes

Les consultations des parties prenantes et l'engagement des organisations de femmes favorisent l'égalité des sexes aux niveaux local et national. L'implication des organisations de femmes dans la conception du projet a permis d'identifier les questions de genre pertinentes dans le contexte social du pays, et à mettre en œuvre et suivre les aspects de genre du projet.

Suivi et évaluation

Grâce à une analyse initiale, les données seront collectées et rassemblées lors de la phase de démarrage du projet pour établir une base de référence. Ces données doivent être contrôlées tout au long de la mise en œuvre et de l'évaluation. Afin de suivre et d'évaluer l'avancement du projet, les indicateurs suivants peuvent être mesurés :

Résultats quantitatifs :

- Nombre de ménages dirigés par des femmes en tant que bénéficiaires ;
- Améliorations de la santé et du bien-être ;
- Amélioration des moyens de subsistance ;
- Composante des services de développement des entreprises ciblant les groupes de femmes entrepreneurs en milieu rural.

Résultats qualitatifs :

- Possibilités de générer des revenus supplémentaires. Les femmes sont plus susceptibles de répondre aux incitations qui répondent aux besoins fondamentaux de leur famille, comme une meilleure santé et une meilleure nutrition
- Gain de temps pour les femmes grâce à la diminution du nombre d'heures de travail requises pour les pratiques agricoles et de gestion de l'eau avant la mise en œuvre du projet ;
- Contribution à l'amélioration de l'estime de soi et à l'autonomisation des femmes dans la communauté ;
- Participation accrue à la prise de décision publique et aux projets grâce à l'initiation des femmes à la participation active aux activités génératrices de revenus ;
- Soutien aux activités de formation et d'éducation qui peuvent inclure des activités liées au changement climatique, à l'agriculture, au leadership, aux affaires, à la finance, à l'entrepreneuriat et à la prise de décision, permettant ainsi l'autonomisation et l'implication (ou une implication accrue) des femmes pour participer en toute confiance aux réunions communautaires ;
- Efficacité de la sensibilisation.

9. Plan d'action pour l'égalité des sexes (PAG)

Ce plan d'action pour l'égalité des sexes propose des points d'entrée pour des actions sensibles au genre à prendre dans chacun des domaines d'activité du projet, sur la base du cadre logique du projet (section E - proposition de financement complète). De plus, des indicateurs spécifiques sont également proposés pour mesurer et suivre les progrès de ces actions au niveau des activités. Cela peut être intégré dans le plan de suivi et d'évaluation détaillé qui sera élaboré au début de la mise en œuvre, et fournit des recommandations concrètes sur la manière de garantir que le genre (y compris les données désagrégées) continue d'être collecté et mesuré tout au long de la mise en œuvre.

Le PNUD - en tant qu'entité accréditée - sera responsable de la mise en œuvre de ce GAP, et la colonne des parties responsables (voir ci-dessous) établit l'architecture au niveau des activités. Un expert en genre et sauvegardes fera partie de l'unité de gestion de projet (UGP) avec pour mission de mettre en œuvre le GAP, en collaboration avec Heifer International, qui est l'entité d'exécution du résultat 2. Une expertise et une assistance techniques en matière de genre peuvent être recherchées sur une annonce. - sur une base ponctuelle pour compléter l'ensemble de compétences et l'expérience disponibles sur l'UGP - cela a été mentionné (à titre indicatif) si nécessaire dans le plan d'action ci-dessous.

L'impact attendu de ce GAP est : **Une résilience accrue au changement climatique des communautés vulnérables, y compris les femmes et les filles ; participation équitable entre les sexes à la planification territoriale et à la sécurité alimentaire et hydrique des ménages pour une résilience accrue au changement climatique.**

Le résultat attendu de ce GAP est : **Amélioration des capacités d'environ 87 780 à 146 300 femmes/30 à 50 % des bénéficiaires directs du projet en matière de gestion durable de l'eau et des terres comme moyen de renforcer leur résilience au changement climatique.**

EXTRANT 1 : Solutions écosystémiques de gestion des inondations implantées sur 25 440 hectares du bassin versant de Trois-Rivières

ACTIVITÉ 1.1 : Renforcer la capacité des groupes communautaires, y compris les associations d'agriculteurs et de femmes, pour un aménagement du territoire résilient au changement climatique dans sept communes cibles du bassin versant de Trois-Rivières solutions

SOUS-ACTIVITÉS	OPPORTUNITÉ D'INTÉGRATION DU GENRE	INDICATEURS	LIGNE DE BASE	CIBLE	CALENDRIER DE S&E	RESPONSABLES ET MOYENS DE VERIFICATION	ASSISTANCE TECHNIQUE ET BUDGET GENRE (en USD)
Il est fait mention d'évaluations de genre supplémentaires/de suivi dans la section précédente,							

où cela se reflète-t-il dans ce GAP ?							
Élaborer 33 plans communautaires d'aménagement du territoire.	Dans le cadre de cette activité, les membres de la communauté et les associations d'agriculteurs et de femmes de 33 sections communales dans les 7 communes cibles du bassin versant TR (Port-de- Paix, Chansolme, Bassin Bleu, Plaisance, Pilate, Marmelade , Gros Morne) seront formés sur le climat. - une gestion résiliente de l'utilisation des terres. Grâce à cette activité, le projet développera des plans d'utilisation des terres, co-développés avec les communautés, et inclura une délimitation claire des rôles et des responsabilités, et veillera à ce que les préoccupations et les besoins des femmes soient intégrés dans ces plans.	Stipulations inclusives du genre dans les plans d'occupation des sols 178(indicateur qualitatif)	0	33 plans communautaires d'aménagement du territoire	Examen annuel des documents (33 plans d'occupation des sols attendus d'ici A5)	PMU (Chef de Projet et Expert Genre) Plans communautaires d'utilisation des terres élaborés dans le cadre du projet	Total : 220 050179
Former les communautés, les associations d'agriculteurs et de femmes dans les sept	Grâce à cette activité, les communautés des 33 sous-communes seront touchées	# de formateurs femmes et hommes ayant une meilleure	0	50% des formateurs formés (ToT) sont des femmes,	Révision annuelle	UGP Génisse	

¹⁷⁸Le PNUD possède une vaste expérience et expertise dans la réalisation de projets et de programmes autour des PUT, ainsi que des orientations élaborées sur la planification spatiale intégrée. Veuillez consulter : <file:///Users/deby1605/Downloads/UNDP-GEF-Integrated-Spatial-Planning-Workbook.pdf>

¹⁷⁹Représente 1 mobilisateur communautaire par BN 1B (84 000), 30 % du temps de l'agent de KM dans la conception des ateliers (25 200) par BN 1B, 30 % des frais de déplacement internes pour la réalisation des campagnes par BN 1C , 20% des frais fixes pour la réalisation des campagnes par BN 1 D (15 400), 40 000 pour les ateliers dédiés à assurer la participation du genre à la sensibilisation par BN 1I, , 25 200 pour la campagne de sensibilisation axée sur le genre BN 1H, 30 % du temps de l'agent ME qui surveillera l'efficacité de ces campagnes (25 200) par NE 1ME1

<p>communes cibles sur l'application des plans communautaires d'utilisation des terres et la mise en œuvre de pratiques d'utilisation des terres résilientes au climat.</p>	<p>par ces plans et la formation associée. La formation sera dans un format ToT pour assurer la continuité et la durabilité de ces investissements. Le projet inclura des modules de genre / modules de sensibilisation (le cas échéant) dans cette activité pour s'assurer que le travail de base pour une participation accrue des femmes est accepté et mis en avant par les communautés.</p>	<p>compréhension de la résilience climatique et du rôle des communautés dans le reboisement</p>		<p>14 153 agriculteurs formés sont des femmes (représentant tous les agriculteurs associés qui sont des femmes identifiés dans la zone cible par le recensement agricole de 2008)</p>		<p>Journaux/dossiers de participation à la formation et rapports de formation</p>	
<p>Mener une campagne de sensibilisation dans chacune des sept communes cibles en Haïti.</p>	<p>Pour appuyer ces initiatives de renforcement des capacités, des campagnes de sensibilisation seront conçues et mises en œuvre dans les sept communes cibles à travers des réunions en mairie et des émissions de radio communautaires.</p> <p>Le projet encouragera une participation équitable des hommes et des femmes à ces campagnes, ainsi que ciblera équitablement les hommes et les femmes à travers ces campagnes.</p>	<p># de participants féminins et masculins, par campagne de sensibilisation</p>	<p>0</p>	<p>7 communes, avec une participation équitable (50% hommes et 50% femmes) dans chaque</p>	<p>Révision annuelle</p>	<p>UGP Génisse Procès-verbaux (sommaries officiels) des réunions de l'hôtel de ville Campagnes radio Listes de participation</p>	

ACTIVITÉ 1.2 : Implanter des solutions écosystémiques de gestion des inondations dans le bassin versant de Trois-Rivières							
<p>Établir 17 740 ha de systèmes agroforestiers dans les zones prioritaires du bassin versant TR, y compris : i) les systèmes agrosylvicoles — qui sont une combinaison de cultures et d'arbres, comme la culture en couloirs ; ii) les systèmes sylvopastoraux — qui combinent la foresterie et le pâturage des animaux domestiques ; et iii) les systèmes agrosylvopastoraux associant arbres, cultures et animaux.</p>	<p>Cette sous-activité se concentrera sur la réduction des impacts des inondations induites par le changement climatique dans le bassin TR et à Port-de- Paix . Cet objectif sera atteint par la mise en œuvre de 17 740 ha de systèmes agroforestiers.</p> <p>Il s'agit de l'investissement basé sur l'écosystème, qui forme le continuum d'actions dans lequel le projet investira, et donc sensible au genre.</p>	# de bénéficiaires directs, désagrégé par hommes et femmes	0	Participation d'au plus 70 % d'hommes et d'au moins 30 % de femmes, en donnant la priorité à la participation des agricultrices qui représentent 14 153 des 54 714 agriculteurs associés au total dans la région	Annuellement	UGP Génisse Carnets agroforestiers et carnets de participation au projet	2 731 840180
<p>Restaurer 7 700 ha de forêts dans les zones prioritaires du bassin versant TR en plantant des espèces d'arbres indigènes dans les zones dégradées des sept communes cibles.</p>	<p>Cette sous-activité se concentrera sur la réhabilitation de 7 700 ha de forêts dans les zones prioritaires du bassin versant.</p> <p>Il s'agit de l'investissement basé sur l'écosystème, qui</p>	Nombre de participants aux activités de conservation/restauration, ventilé par sexe	0	Participation d'au plus 70 % d'hommes et d'au moins 30 % de femmes, en donnant la priorité à la participation des agricultrices qui représentent 14 153	Annuellement	UGP Génisse Journaux de projet et listes de participation	

¹⁸⁰Représente les 15 % de travail consacrés à s'assurer que les femmes bénéficient bien des interventions EBA, y compris le ciblage, l'appui à la mise en place de ces parcelles par BN 10 et 30 % du temps du spécialiste ME par 1ME2 pour s'assurer que l'objectif de genre est bien suivi et la stratégie est ajustée en conséquence

	forme le continuum d'actions dans lequel le projet investira, et donc sensible au genre.			des 54 714 agriculteurs associés au total dans la région			
Organiser 8 ateliers d'engagement avec les leaders communautaires, les associations d'agriculteurs et de femmes pour faciliter la mise en œuvre des sous-activités 1.1.2 et 1.1.3.	<p>Cette sous-activité sera menée en parallèle avec 1.1.2 et 1.1.3.</p> <p>Ces ateliers d'engagement compléteront les composantes de sensibilisation et de formation de l'activité précédente et garantiront que les associations de femmes, les groupes communautaires et les autres associations d'agriculteurs sont suffisamment engagés et que leur adhésion des parties prenantes est assurée pour les interventions proposées du projet.</p>	# de participants féminins et masculins, par campagne d'engagement	0	7 communes, avec une participation équitable (50% hommes et 50% femmes) dans chaque	Annuellement	UGP Listes de participation	

PRODUIT 2 : Pratiques agricoles résilientes au climat, chaînes de valeur optimisées et filets de sécurité sociale mis en place pour promouvoir la GDT et réduire la dégradation dans le bassin versant de Trois-Rivières

ACTIVITÉ 2.1 : Renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux communal, intercommunal et départemental dans le bassin versant de Trois-Rivières en Haïti pour une gestion productive et durable de l'utilisation des terres

SOUS-ACTIVITÉS	OPPORTUNITÉ D'INTÉGRATION DU GENRE	INDICATEURS	LIGNE DE BASE	CIBLE	CALENDRIER DE S&E	RESPONSABLES ET MOYENS DE VERIFICATION	ASSISTANCE TECHNIQUE ET BUDGET GENRE (en USD)
2.1.1 Mener des évaluations des	Dans le cadre de cette activité plus large et à travers la sous-	Inclusion des questions/préoccup	0	Des évaluations des lacunes/besoins en	Année 2 du projet et	Génisse	

<p>lacunes/besoins en matière de capacités pour le secteur agricole dans sept communes prioritaires de la région TR.</p>	<p>activité, une évaluation des besoins en capacités sera menée pour le secteur agricole afin d'identifier les exigences techniques et institutionnelles pour faire passer le secteur de pratiques d'utilisation des terres non durables vers une approche de gestion durable du paysage (GDT) des terres. et une gestion des ressources en eau qui soit résiliente au changement climatique.</p> <p>Les considérations sexospécifiques et une analyse plus approfondie seront intégrées dans la structure d'évaluation.</p>	<p>ations liées au genre dans la structure d'évaluation (indicateur qualitatif)</p>		<p>matière de capacités sont menées avec des évaluations sexospécifiques intégrées dans la structure globale.</p>	<p>vérifiée annuellement pour assurer l'intégration dans la mise en œuvre</p>	<p>Évaluation des lacunes en matière de capacités (examen des documents)</p> <p>Compte rendu de réunion et synthèse de socialisation de l'évaluation des capacités ainsi que des réunions tenues dans le cadre de son élaboration</p> <p>Liste de participation aux réunions/ateliers</p>	<p>159 865 181</p>
<p>2.1.2 Établir des conseils de développement communaux et des structures de gestion multisectorielles pour superviser et gérer la mise en œuvre des interventions conçues pour traiter les domaines</p>	<p>Grâce à cette sous-activité, le projet établira également des structures de gouvernance multisectorielles pour superviser et gérer la mise en œuvre des interventions conçues pour traiter les domaines prioritaires identifiés dans le cadre de l'évaluation des besoins en</p>	<p># de femmes (par rapport aux hommes) participant aux conseils communaux de développement # de femmes (par rapport aux</p>	<p>0</p>	<p>50% des conseils dirigés par des femmes, 50 % de tous les participants/stagiaires sont des femmes (en donnant la priorité aux ménages</p>	<p>Annuellement</p>	<p>Génisse</p> <p>Statuts des conseils de développement communaux ou documents de création similaires qui</p>	

¹⁸¹30 % du temps par le personnel du projet pour assurer le suivi et le ciblage du genre par BN CoF2, 50 % de la formation et de l'atelier pour les agriculteurs et du matériel audiovisuel qui comprendra un ciblage pour les agricultrices

<p>prioritaires identifiés dans la sous-activité.</p>	<p>capacités menée dans la sous-activité précédente.</p> <p>Le leadership des femmes sera fortement encouragé dans ces institutions. L'objectif sera de 50% tant en leadership qu'en participation.</p> <p>pour refléter les réalités de la société haïtienne, où les femmes peuvent manquer de temps ou ne pas toujours être en mesure d'élever les normes traditionnelles et confessionnelles pour participer pleinement.</p>	<p>hommes) participant aux réunions du CDC et du FSN</p>		<p>dirigés par des femmes)</p>		<p>précisent les postes de direction</p> <p>Listes de participation aux réunions du FSN</p>	
<p>2.1.3 Former les représentants des entités gouvernementales appropriées, y compris le MARNDR, le NCFS et le MSAL, sur la mise en œuvre des techniques agricoles résilientes au climat et de la GDT.</p>	<p>Grâce à cette sous-activité, des représentants seront formés à différents niveaux de gouvernance pour garantir la réussite de la mise en œuvre de techniques agricoles résilientes au climat et de la GDT, avec le renforcement institutionnel et des capacités requis.</p> <p>Des modules sur le genre seront intégrés aux programmes d'études pour garantir l'adhésion aux techniques agricoles et à la GDT sensibles au genre et résilientes au climat.</p>	<p># de représentants formés, ventilé par sexe</p>	<p>0</p>	<p>50 % de tous les participants/stagiaires sont des femmes (en donnant la priorité aux ménages dirigés par des femmes)</p>	<p>Annuellement</p>	<p>Génisse</p> <p>Listes de participation aux formations</p>	

ACTIVITÉ 2.2 : Améliorer la capacité technique et l'accès au financement des représentants nationaux et locaux impliqués dans l'agriculture du bassin versant de Trois-Rivières pour l'adoption de pratiques d'utilisation durable des terres résilientes au climat							
<p>2.2.1. Renforcer la capacité technique des agriculteurs et des communautés dans les sept communes cibles à mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes au climat et la GDT.</p>	<p>Cette activité élargie augmentera la capacité technique des agriculteurs à mettre en œuvre des techniques agricoles et des pratiques d'utilisation des terres résilientes au climat, en utilisant les résultats des évaluations des besoins en capacités menées dans le cadre de l'activité 2.1.1.</p>	<p># de formateur de formateurs formés, désagrégé par sexe</p>	<p>0</p>	<p>50 % des formateurs formés (ToT) sont des femmes permettant ainsi d'autonomiser la sous-représentation existante des femmes dans les associations agricoles (actuellement identifiée à 30 %, à partir des consultations des parties prenantes)</p>		<p>Génisse Registres et registres de participation</p>	<p>585 000¹⁸²</p>
	<p>Les formations menées dans le cadre de cette sous-activité seront sensibles au genre et cibleront les communautés agricoles vulnérables - ainsi que les groupes marginalisés en leur sein, tels que les travailleuses agricoles. En général, dans bon nombre de ces communes, les femmes sont fortement impliquées dans chaque partie des processus agricoles et des chaînes de valeur.</p>						

¹⁸²10% du travail concernant le développement des capacités et du capital social pour s'assurer que le genre est bien reflété dans les lacunes de capacité, 315,00 pour les initiatives de genre et de renforcement des capacités, 20,000 pour les formations pour les femmes liées au renforcement des mécanismes de financement, 20,00 pour les formations sur la sensibilisation communautaire par CoF3

<p>2.2.2. Fournir des intrants agricoles résistants au climat (par exemple, des semences résistantes au climat et des mises à niveau des infrastructures) aux ménages dans le bassin versant TR.</p>	<p>Ces interventions seront soutenues par la fourniture d'intrants agricoles résistants au climat (par exemple, des variétés de semences résistantes au climat) aux ménages vulnérables qui dépendent de l'agriculture de subsistance pour leurs moyens de subsistance.</p> <p>Les intrants fournis dans le cadre de cette sous-activité seront équitablement répartis, conformément aux conclusions des évaluations des lacunes menées lors de l'activité précédente, et proportionnellement aux agriculteurs identifiés dans la région.</p>	<p># de bénéficiaires directs, désagrégé par sexe</p>	<p>0</p>	<p>Au plus 70 % d'hommes et au moins 30 % de femmes, étant donné que les agricultrices associées identifiées ne représentent actuellement que 14 153 des 54 714 agriculteurs associés au total dans la région</p>	<p>Annuellement</p>	<p>Génisse</p> <p>Journaux de projet concernant l'utilisation et l'accès aux entrées fournies</p> <p>Visites de sites</p>	
--	---	---	----------	---	---------------------	---	--

<p>2.2.3. Améliorer l'accès au financement pour les petits exploitants agricoles par le biais de la VSCA.</p>	<p>Actions (analyse de faisabilité et de risque) visant à promouvoir la création d'associations de finance communautaire pour améliorer l'accès et mobiliser l'épargne à utiliser pour l'investissement dans les biens d'équipement nécessaires à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables et résilientes au climat.</p> <p>Le projet visera à inclure les femmes dans les groupes d'épargne soutenus par le projet, en garantissant les mécanismes requis et les environnements propices pour garantir des conditions de prêt favorables, à la lumière des conclusions de l'évaluation selon lesquelles les femmes peuvent ne pas avoir accès à des garanties/avoir une littératie financière limitée.</p>	<p>Nombre d'analyses de faisabilité et de risque développées pour permettre aux ACEV qui cherchent à promouvoir l'accès des femmes aux groupes d'épargne soutenus par le projet</p>	<p>0</p>	<p>100 % des analyses de risque/faisabilité/cad rage développées par le projet tiennent compte de la manière de promouvoir l'accès et la participation des femmes au sein des groupes d'épargne</p> <p>60% des agents villageois seront des femmes</p>	<p>Annuellement</p>	<p>Génisse</p> <p>Examen documentaire de l'analyse d'adaptation des risques/faisabilité/s développée dans le cadre de cette activité</p>	
<p>ACTIVITÉ 2.3 : Mettre en place un système de protection sociale pour soutenir les ménages vulnérables à risque d'insécurité alimentaire en raison du changement climatique</p>							
<p>2.3.1. Mener une enquête/évaluation du site pour déterminer les ménages éligibles pour recevoir des coupons alimentaires à</p>	<p>Cette sous-activité fournira le soulagement immédiat requis aux personnes vulnérables touchées par les inondations induites par le climat, réduisant simultanément la pression supplémentaire sur l'environnement en offrant une</p>	<p>Inclusion des questions/préoccupations liées au genre dans la structure d'évaluation (indicateur qualitatif)</p>	<p>0</p>	<p>Des évaluations des lacunes/besoins en matière de capacités sont menées avec des évaluations sexospécifiques intégrées dans la structure globale.</p>	<p>A2 et A3 du projet (quand l'évaluation devrait avoir lieu et est terminée)</p>	<p>Génisse</p> <p>Examen documentaire des évaluations des lacunes/besoins</p>	<p>200 000</p>

<p>développer dans le cadre de la sous-activité 2.3.2</p>	<p>alternative au recours à la production non durable de charbon de bois. Cette sous-activité conduira les enquêtes de site et les évaluations nécessaires pour identifier les ménages. Pour déterminer les ménages éligibles à ces coupons, les ménages vulnérables seront identifiés par une étude de site et/ou une évaluation, avec leurs détails saisis dans une base de données pour référence future.</p> <p>Les considérations de genre seront intégrées dans la structure d'évaluation. L'accent sera davantage mis sur les ménages dirigés par une femme ou une veuve, qui peuvent ne pas fonctionner au niveau des ménages dirigés par un homme - l'exercice de cadrage pour les coupons alimentaires isolera et identifiera les ménages les plus vulnérables et les plus nécessaires.</p>					<p>en matière de capacité</p>	
<p>2.3.2. Établir et opérationnaliser un mécanisme de coupons alimentaires dans le bassin versant TR.</p>	<p>Des coupons alimentaires seront distribués dans le cadre de cette sous-activité, ciblant les ménages vulnérables et marginalisés en donnant la priorité à ceux qui sont dirigés par des femmes</p>	<p># de ménages, ventilés par sexe du chef de ménage (c'est-à-dire # de MHH et # de FHH)</p>	<p>0</p>	<p>Au moins 60% des ménages prioritaires sont dirigés par des femmes</p>	<p>Annuellement à partir de Y3</p>	<p>Génisse Système de suivi des bénéficiaires</p>	

	(ménages dirigés par une femme, ménages dirigés par une veuve).	# de bénéficiaires directs, ventilés par sexe					
2.3.3. Engager et former 934 ménages sur la mise en œuvre du mécanisme de coupons alimentaires établi dans le cadre de la sous-activité 2.3.2.	Au total, 934 ménages seront sélectionnés pour participer au fonctionnement du mécanisme des coupons alimentaires. Les ménages participants recevront une formation sur, entre autres, l'hygiène, les modalités d'échange et la sécurité personnelle. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités des ménages dirigés par des femmes.	# de ménages dans le mécanisme de coupons alimentaires, désagrégé par genre		Au moins 561 femmes chefs de famille	Annuellement à partir de Y3	Génisse	La participation est longue
2.3.4. Créer 150 nouvelles VSCA dans le bassin versant TR pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables.	Pour soutenir la mise en œuvre efficiente et efficace du mécanisme des coupons alimentaires, les VSCA existantes bénéficieront d'améliorations opérationnelles dans le cadre de cette activité, complétées par la création de 150 nouvelles VSCA dans le bassin versant TR.	- Aucun indicateur spécifique au genre n'est requis, mais la participation des femmes dans les VSCA sera assurée grâce à un environnement favorable et sera également suivie par le projet.					
2.3.5. Établir un réseau d'agents villageois pour surveiller les VSCA existantes et en créer de nouvelles, ainsi que pour surveiller les performances du marché contribuant aux	Pour s'assurer que ce système reste opérationnel tout au long de la durée de vie du projet, un réseau d'agents villageois sera mis en place, avec pour principales responsabilités le suivi des VSCA existants et la création de nouveaux	- Aucun indicateur spécifique au genre n'est requis, mais la participation des femmes dans les VSCA sera assurée grâce à un environnement favorable et sera également suivie par le projet.					

mécanismes de coupons alimentaires.			
-------------------------------------	--	--	--

PRODUIT 3 : Gouvernance et capacités renforcées pour une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) résiliente au changement climatique

ACTIVITE 3.1 : Renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre de la loi sur l'eau

SOUS-ACTIVITÉS	OPPORTUNITÉ D'INTÉGRATION DU GENRE	INDICATEURS	LIGNE DE BASE	CIBLE	CALENDRIER DE S&E	RESPONSABLES ET MOYENS DE VERIFICATION	ASSISTANCE TECHNIQUE ET BUDGET GENRE (en USD)
3.1.1. Rédiger les dispositions de la loi sur l'eau d'Haïti pour l'adoption d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau et mettre en œuvre la loi dans le bassin versant TR.	Dans le cadre de l'activité 3.1, des dispositions seront rédigées pour la loi sur l'eau afin de garantir qu'elle promeut une approche intégrée de la gestion des ressources en eau, y compris des considérations pour le développement coordonné de l'eau, des terres et des ressources connexes. Cela contribuera à : i) maximiser le bien-être économique et social de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux dans les conditions futures du changement climatique ; et ii) faciliter des réponses d'adaptation efficaces et	Inclusion des questions/préoccupations liées au genre dans la structure d'évaluation (indicateur qualitatif)	0	1 loi sur l'eau préparée pour adoption	Annuellement	UGP Texte du projet de loi sur l'eau présenté	135 200 ¹⁸³

¹⁸³10 % des efforts consacrés à l'inclusion des considérations de genre dans le PGES et l'EIES selon BN 3A, 30 % des efforts du spécialiste des politiques pour assurer l'inclusion des femmes dans le projet de loi sur l'eau et la GIRE selon 3C

	intégrées aux impacts du changement climatique en Haïti. Les dispositions comprendront des stipulations transformatrices et sensibles au genre, afin de garantir que la gouvernance de l'eau en Haïti intègre des clauses liées au genre et à l'inclusion sociale au niveau politique. Comme le montre l'évaluation, la gouvernance climatique et environnementale en Haïti ne répond pas encore adéquatement aux préoccupations de genre.						
3.1.2. Établir des Comités de GIRE des Bassins Versants (CGBV) dans chacun des 31 bassins versants en Haïti, conformément aux dispositions rédigées dans la sous-activité 3.1.1.	Les comités GIRE seront conçus pour accroître le leadership des femmes et assurer la participation équitable des femmes. L'objectif est maintenu à 30% pour refléter les réalités de la société haïtienne, où les femmes peuvent manquer de temps ou ne pas toujours être en mesure d'élever les normes traditionnelles et confessionnelles pour participer pleinement.	# de femmes participant aux conseils communaux de développement # de femmes participant aux réunions du CDC et du FSN	0	30% des comités dirigés par des femmes, 50 % de tous les participants/stagiaires sont des femmes (en donnant la priorité aux ménages dirigés par des femmes)	Annuellement	UGP PNUD (Appui au projet) Statuts de création des Comités Accords de comité publiés Journal de participation inclus dans le procès-verbal de la réunion	
3.1.3. Établir des associations d'utilisateurs des ressources en eau de	Les associations d'utilisateurs des ressources en eau des sous-bassins versants seront conçues pour accroître le leadership des femmes	# de représentants formés, ventilé par sexe	0	30% des associations dirigées par des femmes,	Annuellement	UGP PNUD (Appui au projet)	

<p>sous-bassin versant (<i>Associations d'Usagers des Ressources in Eau du Sous bassin versant ; AssURES</i>) dans les sous-bassins versants des 31 bassins versants en Haïti, conformément aux dispositions rédigées dans la sous-activité 3.1.1.</p>	<p>et assurer la participation équitable des femmes. L'objectif est maintenu à 30% pour refléter les réalités de la société haïtienne, où les femmes peuvent manquer de temps ou ne pas toujours être en mesure d'élever les normes traditionnelles et confessionnelles pour participer pleinement.</p>			<p>50 % de tous les participants/stagiaires sont des femmes (en donnant la priorité aux ménages dirigés par des femmes)</p>		<p>Statuts de création des Comités Accords de comité publiés Journal de participation inclus dans le procès-verbal de la réunion</p>	
<p>Activité 3.2 : Élaborer un cadre de gouvernance intégré et résilient au climat pour la gestion de l'eau ciblant les niveaux de captage et de sous-captage du bassin versant de Trois-Rivières</p>							
<p>3.2.1. Établir le Comité de gestion des ressources en eau du bassin versant (CWRMC) pour gérer les ressources en eau dans le bassin versant du TR.</p>	<p>Dans le cadre de cette activité, un cadre de gouvernance de la gestion de l'eau inclusif et équitable sera développé pour le bassin TR, à savoir le Comité de gestion des ressources en eau du bassin versant (CWRMC). Ce comité travaillera avec des représentants des secteurs productifs (par exemple, l'agriculture), les utilisateurs des terres au niveau des sous-bassins versants et les associations d'utilisateurs des ressources en eau des sous-bassins</p>	<p># de participants, désagrégé par genre</p>	<p>0</p>	<p>50% de tous les participants/stagiaires sont des femmes</p>	<p>Annuellement</p>	<p>UGP PNUD (Appui au projet) Statuts de création des Comités Accords de comité publiés Journal de participation inclus dans le</p>	<p>443 124¹⁸⁴</p>

¹⁸⁴30% du temps alloué au conseiller GIRE pour apporter des considérations de genre dans les plans GIRE et assurer la participation au sein des comités (87 477) par 3I, salaire du spécialiste genre par 3I (185 247), 82 200 frais de déplacement pour le suivi général par 3J, 72 200 par ateliers axés sur les femmes par 3M, 30 % des frais de papeterie et d'audiovisuel par 3K et 3L pour une utilisation dans la prestation des ateliers destinés aux femmes (16 000).

	<p>versants (SCWRUA) pour atteindre deux objectifs principaux.</p> <p>Un leadership accru des femmes sera encouragé au sein du Comité, ainsi que la parité hommes-femmes dans la participation des membres.</p>					procès-verbal de la réunion
3.2.2. Élaborer des plans de GIRE résilients au climat pour les utilisateurs finaux au niveau des sous-bassins et des bassins versants de manière participative et sensible au genre avec des représentants du CWRMC et des secteurs productifs (par exemple, l'agriculture), les utilisateurs des terres et les associations d'utilisateurs des ressources en eau des sous-bassins (SCWRUA).	<p>Les plans GIRE définiront les rôles et les responsabilités des institutions et des acteurs de la société civile pour la gestion des ressources en eau (complémentaire à la gestion décentralisée des ressources en eau à établir dans la loi sur l'eau sous l'activité 3.1).</p> <p>Cela inclura également des stipulations sur la participation et le leadership accrus des femmes, dans le but de faire une analyse de rentabilisation de la façon dont la GIRE sensible au genre produit de meilleurs résultats. Les leçons apprises et les meilleures pratiques pour d'autres contextes (https://cap-net.org/genderiwrn/; https://www.fsnnetwork.org/resource/why-gender-matters-iwrn-tutorial-water-managers) peuvent être apporté et adapté.</p>	Inclusion des questions/préoccupations de genre dans les plans GIRE (indicateur qualitatif)	0	31 plans GIRE	Annuellement	<p>UGP</p> <p>PNUD (Appui au projet)</p> <p>Plans IWRAM (examen des documents)</p>
3.2.3. Promouvoir une approche de	- Comme ci-dessus.					

<p>gestion du paysage intégrée et résiliente au climat dans le bassin versant TR qui prend en compte la dynamique de genre, en utilisant les plans communautaires d'utilisation des terres (Activité 1.1).</p>							
<p>3.2.4. Former le CWRMC (établi dans le cadre de la sous-activité 3.2.1) et les représentants des secteurs productifs (par exemple , l'agriculture), les utilisateurs des terres et les associations d'utilisateurs des ressources en eau des sous-bassins (SCWRUA) sur l'application des plans de GIRE résilients au climat dans la prise de décision.</p>	<p>Une formation sur les plans de GIRE résilients au climat sera également dispensée en se concentrant sur l'application de ces plans dans la prise de décision. Le résultat combiné de ces actions sera la mise en place et le fonctionnement d'un cadre de gouvernance intégré qui contribuera à préserver une gestion durable et résiliente au climat des ressources en terres et en eau au-delà de la durée de vie du projet.</p> <p>Au cours de la mise en œuvre de l'Activité 3.2, des efforts considérables seront déployés pour assurer une représentation, une participation et un leadership équitables des femmes. À cette fin,</p>	<p>Inclusion des modules genre (indicateur qualitatif)</p>	<p>0</p>	<p>Module sur le genre inclus dans la formation dispensée à l'ensemble des 31 associations d'utilisateurs des ressources en eau du sous-bassin versant</p>	<p>Annuellement</p>	<p>UGP</p> <p>Modules sur le genre élaborés</p> <p>Plans de formation</p> <p>Rapports de formation</p>	

	la formation contiendra également des modules / soulignera de manière informelle (dans le contexte des communautés / parties prenantes traditionnelles) l'importance des rôles de leadership accrus des femmes et de leur participation aux organes de gouvernance de l'eau aux niveaux local et sous-local.						
Activité 3.3 : Mettre en œuvre un suivi et une évaluation réguliers des ressources en eau au niveau des bassins versants et des sous-bassins versants pour soutenir la mise en œuvre des plans de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)							
3.3.1. Mandater un expert pour entreprendre le suivi sanitaire et les évaluations d'impact des solutions de gestion des inondations EbA (Activité 1.2), soutenus par l'OMS.	Dès le début du projet (Année 1), un suivi continu de la santé et des évaluations d'impact seront entrepris et se poursuivront tout au long de la phase de mise en œuvre. En surveillant l'évolution, la fréquence et la localisation des maladies liées aux inondations dès le début du projet, l'impact du projet sera évalué une fois qu'une série temporelle suffisante d'observations aura été réalisée. Le PNUD chargera un expert d'entreprendre le suivi sanitaire et les évaluations d'impact des solutions de gestion des inondations EbA. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) fournira un soutien	Inclusion de considérations de genre	0	1 étude globale	Annuellement	UGP PNUD (Soutien à la gestion de projet) Termes de référence élaborés pour l'étude L'étude en elle-même	156 800

	<p>technique à cet expert, car ils surveillent actuellement les cas de maladies à transmission hydrique et vectorielle en Haïti et disposent donc d'une méthodologie prédéfinie qui permettrait d'entreprendre des études comparatives entre les bassins versants.</p> <p>Comme pour toutes les évaluations qui seront entreprises au cours du cycle de vie du projet, les considérations de genre seront intégrées à la structure d'évaluation pour garantir que les données et les informations (sur lesquelles il y a actuellement une pénurie) sur les impacts différentiels sur les hommes et les femmes, les disparités régionales, entre différents ménages peuvent être saisies.</p>						
<p>3.3.2. Entreprendre une évaluation de base de la prévalence des maladies à transmission hydrique et vectorielle, ainsi que surveiller le débit de base de la saison sèche — dans le bassin versant du TR, avec</p>	<p>L'expert sous contrat entreprendra une évaluation de base de la prévalence des maladies à transmission hydrique et vectorielle dans le bassin versant de la TR et analysera l'impact des inondations induites par le changement climatique sur la propagation de ces maladies.</p>	<p>- Comme ci-dessus</p>					

l'aide de représentants locaux des SCWRUA.						
3.3.3. Évaluer l'efficacité des interventions EbA (Activité 1.2) pour réduire la propagation des maladies à transmission hydrique et vectorielle.	- Comme ci-dessus.					
3.3.4. Générer des leçons à travers la mise en œuvre de toutes les interventions du projet et diffuser ces leçons à travers les comités et conseils établis dans le cadre du résultat 2	Les leçons tirées de la mise en œuvre de toutes les interventions du projet seront partagées par les comités et associations concernés au niveau des bassins versants et des sous-bassins versants pour éclairer la gestion adaptative de ces interventions dans les conditions futures du changement climatique. Les apprentissages en matière de genre et d'inclusion sociale seront capturés et intégrés pour assurer une conception, une planification et une mise en œuvre sensibles au genre de la programmation future.	Inclusion d'études de cas sensibles au genre/leçons apprises/meilleures pratiques (indicateur qualitatif)	0	1 étude globale	- Comme ci-dessus	



Budgétisation sensible au genre au niveau des activités envisagée pour le projet (en dollars américains)

Activité 1.1	220 050
Activité 1.2	2 731 840
Activité 2.1	159 865
Activité 2.2	585,00
Activité 2.3	200,00
Activité 3.1	135 200
Activité 3.2	443 124
Activité 3.3	156 800

Total : 4 846 879 USD

Mesures d'atténuation du SEAH proposées

Veillez vous reporter à la section 6.1.4 dans l'annexe 6b (ESMF) ainsi que ses appendices pour les actions proposées à mettre en œuvre par le projet atténuent SEAH.

[Veillez consulter les pages suivantes pour les annexes 1 et 2.](#)

Annexe 1 : Glossaire et liste des parties prenantes

Afin d'assurer une compréhension commune, les définitions suivantes du PNUD s'appliquent à la terminologie clé utilisée tout au long du document.¹⁸⁵ Il convient de noter que le PNUD opère conformément à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles pour le développement, qui appelle toutes les entités des Nations Unies à améliorer la coordination interinstitutionnelle et à maximiser l'impact. Au niveau des pays, le PNUD appuie l'intégration de l'égalité des sexes dans toutes les analyses communes de pays et les cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Genre	« Fait référence aux attributs sociaux et aux opportunités associés au fait d'être un homme ou une femme et aux relations entre les femmes et les hommes et les filles et les garçons, ainsi qu'aux relations entre les femmes et celles entre les hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont construits socialement et sont appris à travers des processus de socialisation. Ils sont spécifiques à un contexte ou à un moment donné et peuvent être modifiés. Le genre détermine ce qui est attendu, autorisé et valorisé chez une femme ou un homme dans un contexte donné. Dans la plupart des sociétés, il existe des différences et des inégalités entre les femmes et les hommes dans les responsabilités attribuées, les activités entreprises, l'accès et le contrôle des ressources, ainsi que les opportunités de prise de décision. Le genre fait partie du contexte socioculturel plus large. D'autres critères importants pour l'analyse socioculturelle comprennent la classe, la race, le niveau de pauvreté, le groupe ethnique et l'âge.
Égalité des sexes	« Fait référence à l'égalité des droits, des responsabilités et des opportunités des femmes et des hommes et des filles et des garçons. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront les mêmes, mais que les droits, les responsabilités et les opportunités des femmes et des hommes ne dépendront pas du fait qu'ils soient nés homme ou femme. L'égalité des sexes implique que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes soient pris en considération, en reconnaissant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. L'égalité des sexes n'est pas une « question de femmes », mais devrait concerner et impliquer pleinement les hommes aussi bien que les femmes. L'égalité entre les femmes et les hommes est considérée à la fois comme une question de droits humains et comme une condition préalable et un indicateur d'un développement durable axé sur les personnes .
Intégration de la dimension du genre	« L'intégration d'une perspective de genre est le processus d'évaluation de l'implication pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes , dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à faire des préoccupations et des expériences des femmes et des hommes une dimension intégrale de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales afin que les femmes et les hommes en bénéficient de manière égale et que l'inégalité ne se perpétue pas. . L'objectif ultime est d'atteindre l'égalité des sexes.

¹⁸⁵ Annexes à la Stratégie du PNUD pour l'égalité des sexes 2014-2017 : L'avenir que nous voulons : Droits et autonomisation : <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Annex%201%20Terminology.pdf>

<p>Les droits des femmes</p>	<p>« Les droits humains des femmes et des filles font partie inaliénable, intégrale et indivisible des droits humains universels. La participation pleine et égale des femmes à la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle, aux niveaux national, régional et international, et l'éradication de toutes les formes de discrimination fondée sur le sexe sont des objectifs prioritaires de la communauté internationale.</p> <p>« Telle que définie à l'article 1er, la "discrimination à l'égard des femmes » s'entend de toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de supprimer la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité des hommes et des femmes, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel, civil ou dans tout autre domaine.</p>
<p>Autonomisation des femmes</p>	<p>« L'autonomisation des femmes comporte cinq composantes : le sentiment d'estime de soi des femmes ; leur droit d'avoir et de déterminer des choix ; leur droit d'avoir accès aux opportunités et aux ressources ; leur droit d'avoir le pouvoir de contrôler leur propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer ; et leur capacité à influencer la direction du changement social pour créer un ordre social et économique plus juste, aux niveaux national et international.</p> <p>« Le concept d'autonomisation est lié à l'égalité des sexes mais distinct de celle-ci. Le cœur de l'autonomisation réside dans la capacité d'une femme à contrôler son propre destin. Cela implique que pour être autonomisées, les femmes doivent non seulement avoir des capacités égales (telles que l'éducation et la santé) et un accès égal aux ressources et aux opportunités (telles que la terre et l'emploi), elles doivent également avoir la possibilité d'utiliser ces droits, capacités, ressources et opportunités de faire des choix et des décisions stratégiques (comme celles qui sont fournies par les opportunités de leadership et la participation aux institutions politiques. Et pour exercer leur libre arbitre, les femmes doivent vivre sans craindre la coercition et la violence.</p>
<p>Parité hommes-femmes</p>	<p>« ... un nombre égal d'hommes et de femmes à tous les niveaux de l'organisation. Il doit inclure une participation significative des hommes et des femmes, en particulier aux niveaux supérieurs. La parité entre les sexes est l'un des nombreux mécanismes intégrés pour améliorer l'efficacité organisationnelle.</p>
<p>La violence sexiste</p>	<p>« La violence sexiste est une forme de discrimination qui entrave gravement la capacité des femmes à jouir de leurs droits et libertés sur la base de l'égalité avec les hommes... La violence sexiste, qui compromet ou annule la jouissance par les femmes des droits de l'homme et des libertés fondamentales en vertu du droit international général. ou en vertu des conventions relatives aux droits de l'homme, est une discrimination au sens de l'article 1 de la (CEDAW) ».</p> <p>« ...tout acte de violence qui entraîne ou est susceptible d'entraîner un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques pour les femmes, y compris les menaces de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, qu'ils se produisent dans la vie publique ou privée. "dix</p>

	« ...tout acte préjudiciable perpétré contre la volonté d'une personne et fondé sur des différences socialement associées entre les hommes et les femmes. En tant que telle, la violence est basée sur des différences socialement attribuées. La violence basée sur le genre comprend, mais sans s'y limiter, la violence sexuelle. Alors que les femmes et les filles de tous âges constituent la majorité des victimes, les hommes et les garçons sont aussi des victimes directes et indirectes. Il est clair que les effets d'une telle violence sont à la fois physiques et psychologiques, et ont des conséquences néfastes à long terme pour les survivants et leurs communautés.
Abus sexuel	Intrusion physique réelle ou menacée de nature sexuelle, que ce soit par la force ou dans des conditions inégales ou coercitives. Tout abus réel ou tentative d'abus de position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance, à des fins sexuelles, y compris, mais sans s'y limiter, le profit monétaire, social ou politique de l'exploitation sexuelle d'autrui.
Exploitation sexuelle	Le harcèlement sexuel n'est pas SEA. Le harcèlement sexuel fait référence à une conduite interdite dans le contexte du travail et peut être commis contre le personnel de l'ONU et le personnel apparenté. Dans le contexte des Nations Unies, le harcèlement sexuel décrit principalement un comportement interdit contre un autre membre du personnel de l'ONU ou du personnel apparenté, qui peut également inclure des ressortissants de l'État hôte. Il est défini pour le personnel de l'ONU par ST/SGB/2008/5 et des directives similaires pour le personnel en uniforme et implique toute avance sexuelle importune, demande de faveur sexuelle, comportement verbal ou physique ou geste de nature sexuelle, ou tout autre comportement de nature sexuelle. nature dont on pourrait raisonnablement s'attendre ou être perçue comme pouvant offenser ou humilier autrui, lorsqu'une telle conduite interfère avec le travail, devient une condition d'emploi ou crée un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant. Une conduite ou un comportement de nature sexuelle est considéré comme une EAS lorsque cette conduite ou ce comportement équivaut à une exploitation sexuelle ou à un abus sexuel tel que défini dans la ST/SGB/2003/13.
Sexuel Harcèlement	

Annexe 2 : Liste des parties prenantes consultées

Département	commune	Organisation /Partie prenante	Date de consultation
Artibonite	Gonaïves	MDE (Gouvernement)	Janvier 2018
Artibonite	Gonaïves	Délégation (Gouvernement)	Août 2018
Artibonite	Gonaïves	MPCE (Gouvernement)	Août 2018
Artibonite	Gonaïves	MARNDR (Gouvernement)	Août 2018
Artibonite	Gros- Morne	CASEC (Gouvernement)	Août 2018



Artibonite	Gros- Morne	Le bureau du maire	Août 2018
Artibonite	Gros- Morne	BAC (Gouvernement)	Août 2018
Artibonite	Gros- Morne	Les agriculteurs	Août 2019
Artibonite	Gros- Morne	Femmes	Août 2020
Artibonite	Marmelade	Le bureau du maire	Août 2018
Artibonite	Marmelade	BAC (Gouvernement)	Septembre-18
Nord	Casquette	MDE (Gouvernement)	Août 2018
Nord	Casquette	MCFDF (Gouvernement)	Août 2018
Nord	Casquette	MPCE (Gouvernement)	Août 2018
Nord	Casquette	MARNDR (Gouvernement)	Août 2018
Nord	Pilate	CASEC (Gouvernement)	Janvier 2018
Nord	Pilate	BAC (Gouvernement)	Janvier 2018
Nord	Pilate	Femmes	Août 2018
Nord	Plaisance	CASEC (Gouvernement)	Janvier 2018
Nord	Plaisance	BAC (Gouvernement)	Janvier 2018
Nord	Plaisance	Femmes	Août 2018
Nord-Ouest	Port-de- Paix	MDE (Gouvernement)	Janvier 2018
Nord-Ouest	Port-de- Paix	MCFDF (Gouvernement)	juillet 2018
Nord-Ouest	Port-de- Paix	Délégation (Gouvernement)	juillet 2018
Nord-Ouest	Port-de- Paix	MPCE (Gouvernement)	juillet 2018
Nord-Ouest	Port-de- Paix	TPTC (Gouvernement)	juillet 2018
Nord-Ouest	Port-de- Paix	MARNDR (Gouvernement)	juillet 2018
Nord-Ouest	Chansolme	CASEC (Gouvernement)	Janvier 2018
Nord-Ouest	Chansolme	Le bureau du maire	juillet 2018
Nord-Ouest	Chansolme	BAC (Gouvernement)	juillet 2018
Nord-Ouest	Chansolme	Les agriculteurs	juillet 2018
Nord-Ouest	Chansolme	Femmes	juillet 2018



Nord-Ouest	Bassin Bleu	CASEC (Gouvernement)	Janvier 2018
Nord-Ouest	Bassin Bleu	Le bureau du maire	Décembre-18
Nord-Ouest	Bassin Bleu	BAC (Gouvernement)	Janvier 2018
Nord-Ouest	Port-de- Paix	Le bureau du maire	Août 2018
Nord-Ouest	Port-de- Paix	ONG	juillet 2018
National	Port-au-Prince	ONG	juillet 2018
National	Port-au-Prince	Donateur bilatéral	juillet 2018
Nord	Casquette	Donateur bilatéral	juillet 2018
National	Port-au-Prince	Banque	Décembre-18